

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



L'édito



Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2024 s'achève avec son lot de défis relevés, de projets aboutis et de perspectives nouvelles pour notre territoire. Ce rapport d'activité en est le reflet concret, témoin du travail accompli par l'ensemble des élus, des agents et des partenaires qui font vivre notre Communauté de communes au quotidien.

Dans un contexte marqué par la transition écologique, les tensions économiques et les mutations sociales, La Domitienne a poursuivi avec détermination sa mission de service public de proximité. Nous avons investi pour préparer l'avenir, en tenant le cap de la solidarité, de la responsabilité environnementale et de l'innovation.

Je pense notamment à notre engagement renforcé en faveur de l'économie circulaire, à travers l'audit territorial mené cette année, aux actions de sensibilisation sur la réduction des déchets, ou encore au développement des filières locales de réemploi. Nos services publics, qu'il s'agisse de la petite enfance, de la gestion des déchets, de l'eau, de l'assainissement ou de l'aménagement du territoire, se sont adaptés pour mieux répondre aux attentes des habitants, tout en intégrant les exigences du développement durable.

Cette dynamique s'est aussi nourrie d'une volonté forte de proximité. Grâce à des initiatives comme la série de vidéos « C'est quoi ton métier à La Domitienne ? », nous mettons en lumière le travail des agents qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour faire fonctionner nos services au plus près du terrain. Cette reconnaissance est essentielle, tout comme l'est le lien que nous entretenons avec les communes membres, sans lesquelles aucune action ne serait possible.

En 2024, La Domitienne a continué de se construire collectivement, en mobilisant l'intelligence du territoire, en valorisant les savoir-faire locaux, et en se projetant dans un avenir plus résilient, plus sobre, plus solidaire.

Je tiens à remercier l'ensemble des forces vives qui contribuent à ce projet commun : les élus, les agents intercommunaux, les partenaires institutionnels et associatifs, les entreprises, les habitants. Ensemble, nous faisons de La Domitienne un territoire à la fois ambitieux et ancré, tourné vers l'avenir sans jamais perdre de vue l'humain.

Bonne lecture à toutes et à tous.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, identifying Alain Caralp.

**Alain Caralp,
Président**

Sommaire

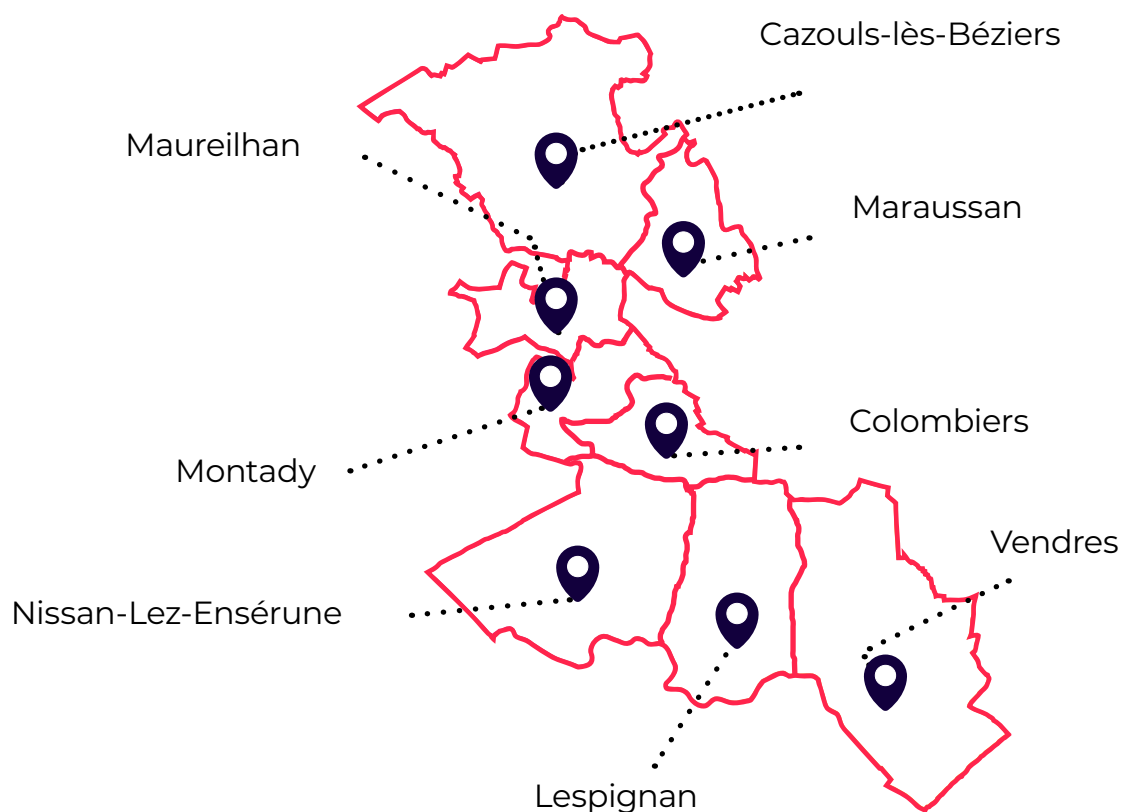
• L'histoire en bref	4
• Une Communauté de communes riche en compétences	5
• L'institution	6
• La Communication	7
• Les Transitions	8
• Les Ressources	10
Les Ressources Humaines	
La Prévention, la sécurité et l'hygiène au travail	
Les Moyens Généraux et l'accueil	
La Commande publique	
La vie des Assemblées et Affaires juridiques	
Les Finances	
• Le Développement Territorial	17
La Maison de l'économie : lieu unique pour les acteurs économiques	
Les aides économiques	
Les travaux	
Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)	
L'Application du droit des sols	
Les Grands Sites et l'Office de Tourisme	
Le port du Chichoulet	
• La Qualité de vie	26
L'Habitat et le logement	
La lecture publique	
La Culture	
L'Enfance et la Parentalité	
L'action sociale et solidaire	
• L'Environnement et le Développement durable	35
Le Plan Climat Air Energie Territorial	
Le cycle de l'eau	
Les déchets et la propreté	
La gestion des sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral	
• La fourrière animale	42
• L'annuaire	43

Histoire en bref

La Communauté de communes La Domitienne, créée en 1993, regroupe huit communes, où se cultive un art de vivre.

La Domitienne tire son nom de la plus ancienne voie romaine "Via Domitia" qui la traverse.

Entre terre et mer, à l'extrême ouest du département de l'Hérault, ce territoire au carrefour des civilisations et du patrimoine abrite l'Oppidum d'Ensérune, site gaulois parmi les plus importants du bassin Méditerranéen, le Canal du Midi doté d'un ouvrage unique, le tunnel du Malpas et ses voies superposées, l'étang asséché de Montady-Colombiers, unique en Europe.



Compétences

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

Développement économique

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales.

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Eau.

Assainissement des eaux usées.

Les compétences supplémentaires

Lecture publique.

Préservation et gestion durable et équilibrée de la nappe astienne.

Propreté urbaine par actions de balayage mécanique.

Création, entretien et fonctionnement d'une fourrière animale.

Manifestations culturelles réalisées en maîtrise d'ouvrage ou en co-maîtrise d'ouvrage par l'établissement.

Protection et mise en valeur de l'environnement.

Politique du logement et du cadre de vie.

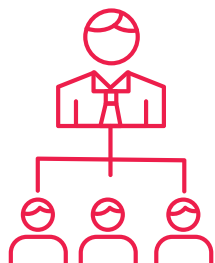
Action sociale d'intérêt communautaire.

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes.

Les compétences facultatives

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Institution



Le Conseil de communauté de la mandature 2020/2026 est composé de 37 délégués communautaires.

Le Bureau communautaire est composé de 16 membres : 1 président, 7 Vice-présidents et 8 conseiller(e)s délégué(e)s.

Le président est élu par le Conseil communautaire. Il propose et met en œuvre la politique communautaire

en exécutant les décisions prises par le Conseil.

Le Bureau communautaire examine les projets proposés par les commissions et les soumet à l'avis du Conseil de communauté. Il prépare les délibérations du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT



Alain CARALP
Maire de Colombiers

LES VICE-PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU



1^{er} Vice-Président : Philippe VIDAL
Maire de Cazouls-lès-Béziers



2^{ème} Vice-Président : Alain CASTAN
Maire de Montady



3^{ème} Vice-Président : Pierre Cros
Maire de Nissan-Lez-Ensérune



4^{ème} Vice-Président : Christian Seguy
Maire de Maureilhan



5^{ème} Vice-Président : Jean-François Guibbert
Maire de Lespignan



6^{ème} Vice-Président : Thierry DAURAT
Conseiller municipal de Maraussan

LES CONSEILLER(E)S COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉ(E)S



8^{ème} membre du bureau : Jean-Pierre PEREZ
Maire de Vendres



9^{ème} membre du bureau : Marlène PUCHE
Maire de Maraussan



10^{ème} membre du bureau : Maryse LACOMBE
Conseillère municipale à Colombiers



11^{ème} membre du bureau : Bruno DAMBLEMONT
Conseiller municipal à Cazouls-lès-Béziers



12^{ème} membre du bureau : Didier CAYLA
Conseiller municipal à Montady



13^{ème} membre du bureau : Bruno BERRAH
Conseiller municipal à Nissan-Lez-Ensérune



14^{ème} membre du bureau : Nathalie PIQUES
Conseillère municipale à Maureilhan



15^{ème} membre du bureau :
Géraldine ESCANDE-COLIN
Conseillère municipale à Lespignan



16^{ème} membre du bureau : Catherine LIMORTE
Conseillère municipale à Vendres

15 bureaux
communautaires

8 conseils
communautaires

210 délibérations

Communication

En 2024, le service communication a poursuivi sa mission de mise en valeur de l'action intercommunale, d'information des habitants et d'accompagnement des services et des élus. L'année a été marquée par une production soutenue de contenus, le renforcement de la présence numérique et l'appui à de nombreux projets structurants ou événementiels portés par La Domitienne.

Un service support

Dans le cadre du Festival AlimenTERRE et du Projet Alimentaire Territorial, un ciné-débat a été organisé le 16 novembre au Domaine de la Grande Canague à Montady. Au programme : projection du film Recettes pour un monde meilleur suivie d'un échange avec plusieurs intervenantes, dont des professionnelles de santé, une élue locale et une viticultrice du territoire.

Le service communication a assuré la conception des supports visuels, la diffusion de l'information en amont (réseaux sociaux, affiches, presse), la couverture de l'événement le jour-J avec une influenceuse et la création d'une vidéo qui sera montée en 2025.

Communication visuelle et graphique

Le service réalise l'intégralité des visuels : affiches, flyers, dépliants, cartons d'invitation etc en interne ainsi que la maquette des magazines, rapports d'activité, livrets et autres.



Rédaction d'articles et magazine intercommunal

Le magazine trimestriel est rédigé par les deux agents du service avec l'aide d'une prestataire journaliste. Des articles presse sont régulièrement envoyés à Midi Libre et autres journaux de la presse quotidienne régionale et des dossier de presse sont réalisés en fonction des événements.



Vidéos

En 2024, 8 vidéos ont été réalisées sur différentes thématiques :

- Un territoire à vos côtés depuis 30 ans
- Agriculture en Domitienne n°2 : le Projet Alimentaire Territorial
- C'est quoi ton métier : Alison - animatrice Petite Enfance
- Fête du jeu 2024
- Agriculture en Domitienne n°3 : apéro des producteurs
- Entreprendre en Domitienne n°2
- C'est quoi ton métier : Fabien - ambassadeur du tri
- Aftermovie Festival InvitationS.



Chiffres clefs



8

vidéos réalisées
deux fois plus qu'en 2023



19

articles presse parus dans
Midi Libre Béziers
sept de plus qu'en 2023



14 000

nouveaux utilisateurs sur le
site internet
entre le 1^{er} janvier et le 31
décembre 2024

Chiffres clefs



10

La consommation de produits et de service a été multipliée par 10 en 50 ans dans le monde



2,9

c'est le nombre de planètes nécessaires, en terme de ressources, si tout le monde consommait comme les Français



645 kg / hab

déchets produits / an sur La Domitienne

Diagnostic territorial économie circulaire :

20

acteurs locaux rencontrés en rendez-vous individuels

120

participants (professionnels et associatifs) aux différents ateliers pour construire une stratégie territoriale

Elaboration d'un plan d'actions sur 4 ans prévue pour 2025

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Domitienne engage le territoire dans une transition vers une économie circulaire

La Communauté de communes a signé en 2024 un nouveau Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour une durée de 4 ans. Cela a permis à notre intercommunalité de bénéficier d'accompagnements financier et technique et de recruter un chargé de mission économie circulaire (Fabien MOUTON) afin d'atteindre ses objectifs.

Les outils de pilotage, de suivi et de labélisation, mis à disposition, sont regroupés dans un programme TETE : Territoire Engagé Transition Ecologique. Ils permettent de mesurer l'impact de notre action publique sur le climat (TETE Climat-Air-Energie) et sur l'utilisation des ressources naturelles et la réduction des déchets (TETE Economie circulaire).



Déjà engagée depuis 2020 sur le programme TETE CAE, La Domitienne poursuit donc dans la transition écologique et innove avec le développement d'une politique économie circulaire.

L'économie circulaire : une économie de la ressource basée sur des boucles de proximité



- Analyse des besoins et des opportunités en concertation avec les différents acteurs du territoire
- Co-construction d'une stratégie
- Elaboration d'un plan d'actions territorial pour les 4 prochaines années.

Qu'est-ce qu'un diagnostic territorial Economie Circulaire ?

Afin d'élaborer une politique territoriale économie circulaire aux bénéfices de tous (entreprises, territoires, associations, habitants) un diagnostic territorial a été mené par le cabinet-conseil AGATTE.

Les différentes étapes sont :

- Etat des lieux interne des politiques publiques au regard du référentiel ADEME (Territoire Engagé Transition Ecologique)
- Identification des acteurs et des actions du territoire en matière d'économie circulaire

Ce Diagnostic nous confirme que, contrairement à une logique d'une économie dite « linéaire » basée sur l'extraction, la surconsommation et le jetable, l'économie circulaire peut répondre aux défis du développement durable de notre territoire en créant de la valeur, des emplois non délocalisables, en renforçant la souveraineté territoriale et en réduisant le coût de la gestion des déchets.

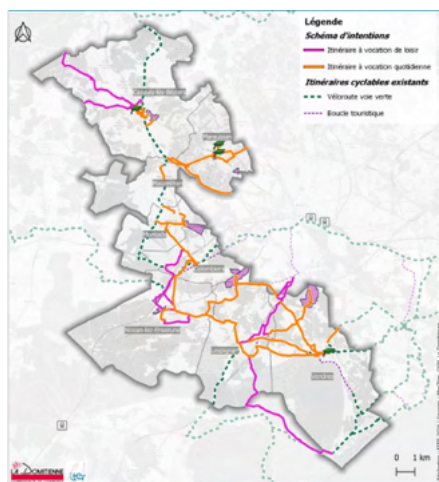
UNE GESTION ÉCONOME DES CONSOMMATIONS

Suivi énergétique du patrimoine



Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Communauté de communes agit concrètement pour mieux gérer ses consommations de fluides. Le rôle de la conseillère en énergie partagée est de suivre de près l'utilisation des bâtiments, d'identifier ceux qui consomment le plus et de mettre en place des solutions simples et efficaces. Ce suivi permet également de sensibiliser les agents et d'optimiser les usages, dans une démarche globale de transition énergétique. L'accompagnement des communes membres est le prochain objectif.

UN PLAN VÉLO



Dans le cadre de son action en faveur de la protection du climat, La Domitienne développe les mobilités douces.

En effet, 60% des émissions de gaz à effet de serre du territoire de La Domitienne sont dues au transport et plus particulièrement à l'usage de la voiture individuelle sur les trajets du quotidien.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, en partenariat avec les communes et le Département de l'Hérault, La Domitienne a mis en place des solutions pour réduire l'autosolisme : le dispositif de covoiturage Rézo Pouce, un réseau de places de covoiturage, des prêts de vélos électriques etc.

Afin de faciliter la pratique du vélo loisir et du vélo quotidien, La Domitienne a lancé en 2024 un Plan Vélo. Il s'agit d'une démarche au long cours qui vise en premier lieu à faire un diagnostic des infrastructures cyclables pour repérer les discontinuités, l'état des revêtements, la présence d'équipements pour stationner ou réparer les vélos. Sur la base de cet état des lieux, un schéma a été élaboré et validé en décembre 2024, en concertation avec les communes et les citoyens, pour mailler le territoire d'infrastructures cyclables. Les objectifs sont nombreux : sécuriser la pratique du vélo, relier les communes entre elles, relier les communes à Béziers, relier les établissements scolaires, les zones d'activités etc.

Cette étude de planification se terminera courant 2025 et rentrera dans une phase opérationnelle dès 2026 avec la mise en œuvre des travaux préconisés.

Perspectives 2025

- Labélisation Economie Circulaire 2 étoiles
- Restitution du plan d'actions et premières réalisations.
- Accompagnement des communes pour mettre en place un suivi des consommations du patrimoine public.
- 4 véhicules électriques
- Adoption du programme de travaux du plan vélo.

Chiffres clefs



87 km

de linéaire cyclable



- 29%

économie totale
d'électricité

dont :



- 16%

bâtiments



- 61%

éclairage public

La baisse significative de la consommation d'électricité est due notamment à l'extinction nocturne de l'éclairage public dans les zones d'activités, mesure qui a de plus l'avantage de protéger la biodiversité nocturne !

Pôle ressources

Les services du pôle ressources de l'établissement comprennent : les ressources humaines, la prévention, sécurité et hygiène au travail, les moyens généraux et accueil, la commande publique, la vie des assemblées et Affaires juridiques et les finances. Ce pôle regroupe, fin 2024, 18 agents.



RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de La Domitienne. Il a pour rôle notamment le recrutement, la paie et l'administration du personnel, la gestion des compétences, les relations avec les partenaires sociaux, le contrôle de gestion RH et la communication interne dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille également à l'amélioration des conditions de travail et lutte contre les risques professionnels des agents.

Le rapport et le plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

■ Malgré les lois sur la parité, l'égalité femme-homme reste un combat permanent tant les avancées réelles sont difficilement obtenues, que ce soit dans le monde professionnel, dans le monde politique ou dans la société en général.

Aujourd'hui, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, ainsi que le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales et les établissements, rend obligatoire la présentation, préalablement aux débats sur le projet de budget, **d'un rapport** sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce rapport concerne le fonctionnement de l'établissement, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport 2024 a été présenté au Conseil communautaire du 11 mars 2025 avant l'adoption du rapport d'orientation budgétaire.

■ De même, suite à l'obligation instaurée par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, de s'engager dans un **plan d'action** volontariste pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes aussi bien dans la mise en œuvre des actions relevant des compétences de l'établissement qu'en tant qu'employeur, La Domitienne a délibéré le 12 décembre 2023 sur la mise en œuvre d'un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2026.

La Communauté de communes a souhaité à travers ce plan, d'une part, défendre, promouvoir et faire respecter le droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes, d'autre part, veiller dans l'ensemble de ses politiques publiques et en sa qualité d'employeur à rechercher l'égalité, à promouvoir l'équité et à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Le plan d'action de La Domitienne est organisé en 4 axes, eux-mêmes déclinés en actions :

- **AXE 1 :** Développer une culture de l'égalité,
- **AXE 2 :** Favoriser l'égalité dans les politiques publiques,
- **AXE 3 :** Garantir l'égalité de traitement en qualité d'employeur tout au long de la carrière,
- **AXE 4 :** Lutter contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations.

Un bilan de chaque action menée relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est réalisé chaque année auprès des services référents.

Prévention : la lutte contre les discriminations

La Communauté de communes a décidé de s'engager dans la prévention et la lutte contre les discriminations. Ainsi conformément au décret n° 2020-256 du 13 mars 2020, La Domitienne a mis en place à compter du 1^{er} janvier 2024, un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes. Ce dispositif a été confié au Centre De Gestion de l'Hérault (CDG 34), par le biais d'une convention, afin de formaliser clairement les engagements réciproques entre les deux établissements. Ce dispositif permet aux agents de signaler des actes de violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel en ayant un premier contact téléphonique pour les informer sur le cadre et les procédures. Le CDG 34 oriente l'agent vers des professionnel(le)s qui proposent un accompagnement et un soutien (médecin, psychologue, organisations syndicales, associations d'aide aux victimes). L'employeur prévoit de mettre en œuvre les mesures de protection afin de faire cesser la situation faisant l'objet du signalement.



118

agents communautaires

dont

5

PEC (Parcours Emploi
Compétences)

1

agent en apprentissage



11

agents ont obtenu
une médaille du travail



6

agents en situation
de handicap



255,5

jours de formation



13

saisonniers

8

stagiaires

Chiffres clefs

au 31 décembre 2024



91%

d'agents formés aux
gestes de 1^{er} secours

31

agents formés
Sauveteur Secouriste
du Travail (SST)
dont 13 agents
intercommunaux et 18
agents communaux

29

agents formés
au Maintien et à
l'Actualisation des
Compétences (MAC
SST)
dont 21 agents
intercommunaux et 8
agents communaux



7

défibrillateurs
(1 sur chaque site)



67

trousses de secours



PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE AU TRAVAIL

La prévention des accidents est au cœur des missions du service prévention. Cette démarche proactive s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer la sécurité des agents, des administrés et des intervenants, tout en structurant les réponses face aux situations à risques. En 2024, un axe a été porté sur la mise en œuvre et l'appropriation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), outil stratégique pour anticiper et gérer efficacement les situations de crise à l'échelle intercommunale.

Les actions de prévention des accidents menées en 2024

- Réalisation de 6 sessions de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en interne.
- Actualisation du Document Unique d'évaluation des risques, élaboration et mise en place d'actions de prévention et de protection pour la santé et la sécurité.
- Gestion et suivi des Vérifications Générales Périodiques (VGP) des équipements, installations, infrastructures sur les différents sites de La Domitienne (incendie, électricité, machines et équipements).
- Adhésion à la convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG34).
- Sensibilisation des agents à la prévention (accueil sécurité, délivrance des autorisations de conduite, réalisation de ¼ d'heures sécurité).
- Gestion des stocks et distributions des équipements de protection individuelle et collective.
- Réalisation et suivi des reportings à toutes les lignes hiérarchiques et aux instances consultatives (suivi des indicateurs santé / sécurité, analyse des accidents, incidents, réveil musculaire, analyse de poste).

Prévention : Plan Intercommunal de Sauvegarde c'est quoi ?

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite "loi MATRAS", conforte le dispositif des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et Plans Intercommunaux de Sauvegarde (PICS). Le PICS est un document d'organisation globale de gestion des événements selon leur nature, leur ampleur et leur évolution. Au niveau intercommunal, ce plan assure la coordination et la solidarité de la gestion des événements pour les communes impactées, en apportant un appui, un accompagnement et une expertise au profit des communes en matière de planification et de gestion des crises.

Pourquoi ?

L'augmentation des événements climatiques majeurs sur notre département pousse les collectivités et les établissements à s'organiser pour faire face à une gestion de crise.

La mise en place d'une organisation de gestion d'un événement de sécurité civile doit s'intégrer dans une démarche globale de gestion des risques ayant comme objectif le développement d'une culture de sécurité.

Comment ?

Sous la responsabilité du Président de l'EPCI, le PICS organise la solidarité et prépare la réponse intercommunale au profit des communes membres face aux situations de crise.

Il prévoit en particulier :

- la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- la mutualisation des capacités communales,
- la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.

Le PICS est arrêté par le Président de l'EPCI et par chacun des maires des communes ayant un PCS. Lors du Conseil communautaire du 5 novembre 2024, le Commandant Venturi du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault est intervenu pour présenter les objectifs et les enjeux du PICS. En 2025, La Domitienne procédera au recensement et à l'inventaire des moyens communaux et intercommunaux et à la mise en commun des analyses des risques.



2 295

personnes accueillies à
l'Hôtel de communauté

MOYENS GÉNÉRAUX ET ACCUEIL

Le service moyens généraux et accueil assure la gestion opérationnelle et logistique des ressources matérielles de l'établissement. Il garantit un environnement de travail adapté, sécurisé et fonctionnel au service des agents et des usagers.

Les services de télécommunications

Suite au renouvellement du marché de services de télécommunications et aux négociations qui ont suivi, plusieurs améliorations majeures ont été apportées à notre infrastructure sans impacter le budget.

Ce nouveau contrat a permis d'étendre significativement la couverture en fibre optique, avec un nombre accru de bâtiments désormais connectés : les médiathèques, la capitainerie du Port du Chichoulet, les deux déchèteries... Cette évolution renforce la performance

globale de notre infrastructure numérique et répond aux besoins croissants en matière de connectivité.

Grâce à ces avancées, nous constatons une amélioration notable de l'efficacité des communications internes, une réduction des interruptions de service, ainsi qu'une meilleure performance dans le traitement des données.

Ces optimisations se traduisent également par un service aux usagers bonifié et une capacité accrue à intégrer de nouveaux outils numériques.



808

réunions dont 218 en
visioconférence



7 096

courriers entrants
et sortants

La mobilité et la transition énergétique

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de modernisation de son parc automobile, La Domitienne a renouvelé son adhésion au groupement de commande porté par le syndicat mixte Hérault Energies.

Ce groupement a pour objet l'acquisition de véhicules neufs et/ou d'occasion à motorisation électrique, hybride ou hybride rechargeable, ainsi que la mise en place d'infrastructure de recharge sur le domaine privé des établissements publics.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de remplacer progressivement les véhicules thermiques et vieillissant du parc par des véhicules à faibles émissions.



105

navettes "courriers" assurent
le lien entre les différents
sites de La Domitienne pour
le suivi des courriers, des
parapheurs...

168

navettes "médiathèques"
acheminent les multiples
ouvrages proposés aux
usagers (livres, CD, BD...)
entre les 8 médiathèques du
territoire

Prévention : la cybersécurité à La Domitienne

L'année 2024, a été marquée par les risques liés aux cyberattaques. L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations) annonce que 77% des cyberattaques ciblées aboutissent.

Dans un contexte de menace numérique croissante, des actions renforcées ont été engagées pour améliorer la prévention face aux cyberattaques.

Cela inclut la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité, le renforcement des dispositifs de surveillance, ainsi que la sensibilisation continue des utilisateurs aux bonnes pratiques numériques.

Ces actions visent à protéger les systèmes d'information, garantir la continuité des services et préserver l'intégrité des données.



2 971 044,84€ HT

volume
financier global
des marchés publics



15 procédures

gérées par le service
Commande publique



18 453,55 € HT

d'économies réalisées
grâce aux négociations



478 heures

d'insertion réalisées
en 2024



COMMANDE PUBLIQUE

La Domitienne a poursuivi et réaffirmé ses actions initiées depuis des années pour faire de la commande publique un outil au service du territoire, aussi bien pour soutenir le tissu économique local et favoriser l'insertion des publics en difficulté et leur accès à l'emploi, que pour prendre en compte l'aspect environnemental dans les achats publics.

Marché avec une « clause Domitienne »

Toutes les procédures supérieures à 40 000 € HT, comportaient une « clause Domitienne » qui prévoit que dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, La Domitienne a décidé de faire application de l'article L2112-2 alinéa 2 du Code de la commande publique :

« Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations. »

Ainsi, l'entreprise attributaire devait déposer ses offres d'emploi au RLise « Les Sablières ». Elle est également invitée à réaliser une action de soutien à l'insertion sociale et professionnelle, menée en lien avec les RLise « Les Sablières », parmi les mesures suivantes :

- l'accueil d'un stagiaire/apprenti
- la participation à une information collective au profit de personnes éloignées de l'emploi
- une action de job dating
- une action de parrainage
- une visite d'entreprise.

Marchés prenant en compte des objectifs de développement durable dans leur dimension environnementale

Anticipant les obligations qui s'imposeront aux collectivités et établissements publics de coopération intercommunale en 2026, La Domitienne veille à ce que les consultations lancées par ses services comportent au moins un critère de jugement des offres prenant en compte les caractéristiques environnementales des offres remises par les entreprises candidates. Ses marchés publics comportent, en outre, des clauses prenant en compte l'environnement. Par exemple, dans le marché relatif à l'enlèvement, au transport et au traitement des déchets de bois de classe A et des déchets encombrants issus des déchèteries communautaires, un des critères de notation portait sur la prise en compte des différentes filières de valorisation du flux de déchets considéré et le devenir des éventuels déchets non valorisables. Autre exemple, dans le marché relatif à la fourniture de carburant pour les véhicules et engins de La Domitienne, des obligations en matière de protection de l'environnement, dans les spécifications techniques décrites dans le Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP) sont prévues, avec notamment :

- la prise en compte de la composition des produits et notamment leur caractère écologique/polluant/toxique
- un effort particulier apporté sur leur composition, qui doit être respectueuse de l'environnement.
- la fourniture d'un carburant d'origine 100% renouvelable (HVO100).

Prévention : la lutte contre les discriminations

La loi « climat et résilience » prévoit, à l'horizon 2026, l'obligation de prendre en compte, à différents stades du marché public, les objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux ayant trait à la prévention des discriminations.

La Communauté de communes La Domitienne a décidé, depuis 2023, de proposer un questionnaire aux attributaires de ses marchés afin de les sensibiliser. En 2024, 87 % des entreprises ayant répondu à ce questionnaire avaient connaissance de cette loi et de ses échéances. 75 % d'entre elles mènent des politiques spécifiques de lutte contre les discriminations en visant en particulier les personnes en situation de handicap (23%), les jeunes de moins de 25 ans (23%), les femmes (19%), les seniors (15%) en utilisant les leviers tels que le recrutement (37%), la formation (31%), la promotion (19%). Elles indiquent également avoir mis en place des politiques relatives à la santé et à la sécurité (23%), au temps de travail (19%) et à la lutte contre les discriminations (12%) et le harcèlement (11%).

VIE DES ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Les services Vie des Assemblées et Affaires Juridiques concourent à la prévention du risque juridique au sein de l'établissement. Le premier, en veillant à ce que les règles qui régissent le fonctionnement des instances et le formalisme des actes communautaires soient respectées. Le second, par la mise en œuvre de ses trois missions principales : le contrôle juridique des actes intercommunaux, le conseil aux services et aux élus et la gestion des contentieux de l'établissement.

Contribution à la candidature de La Domitienne au renouvellement de la délégation du service public du port départemental du Chichoulet à Vendres

En avril 2024, le Département de l'Hérault a lancé une consultation pour le renouvellement de la délégation du service public du port départemental du Chichoulet à Vendres jusqu'en 2039.

Ce service public présentant un intérêt pour La Domitienne, notamment sur les plans économique et

touristique, l'établissement a décidé de soumissionner à cette consultation.

Dans ce cadre, le service Affaires Juridiques a été mobilisé pour, entre autres, analyser le cahier des charges de la nouvelle concession et participer aux négociations.

La protection fonctionnelle des agents et des élus locaux renforcée

En 2024, l'Etat s'est emparé du problème des incivilités dont sont victimes les élus en se dotant d'une loi (loi n° 2024-247 du 21 mars 2024) aggravant les sanctions en cas d'agression contre des élus locaux ou nationaux et améliorant la prise en charge des élus locaux victimes d'agression (octroi automatique de la protection fonctionnelle aux maires et aux adjoints victimes de violences, de menaces ou d'outrages).

La protection fonctionnelle des agents publics a également été renforcée en 2024, le décret n° 2024-1038 du 6 novembre 2024 instaurant la possibilité pour l'agent de demander le remboursement de ses frais de déplacement et d'hébergement liés à l'instance.

Prévention : les actions menées par La Domitienne pour lutter contre les incivilités

Les agents de l'établissement et l'établissement lui-même ont des droits qui les prémunissent contre toute incivilité commise à leur encontre. Les premiers ont, par exemple, droit à la protection fonctionnelle de leur employeur lorsqu'ils subissent une agression dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions (mise à disposition d'un avocat, prise en charge des frais de justice...). Quant à l'établissement, il a la possibilité de porter plainte et de se constituer partie civile, lorsqu'il a subi un préjudice, ce qui lui permet d'être indemnisé.

En 2024, deux affaires de vol dans des déchèteries de La Domitienne ont été jugées par le Tribunal judiciaire de Béziers suite à des plaintes déposées par la Communauté de communes. Dans la première, les prévenus ont été condamnés à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et à 381 € de dommages-intérêts à verser à La Domitienne, qui s'était constituée partie civile. Dans la seconde, les prévenus ont été condamnés à 90 heures de travaux d'intérêt général en répression de l'infraction commise.

En 2024 également, La Domitienne a accordé la protection fonctionnelle à l'un de ses agents portuaires poursuivi en correctionnelle par une personne qui s'était, indûment, servie en eau sur le domaine portuaire, l'avait verbalement agressé puis avait déposé plainte contre lui pour violence. Le Tribunal judiciaire a récemment relaxé l'agent de La Domitienne et a condamné l'auteur à 400 € d'amende pour outrage à l'encontre d'une personne chargée d'une mission de service public et à 400 € de dommages-intérêts à verser à l'agent portuaire de La Domitienne victime.



8

Conseils
communautaires



210

délérations
du Conseil
communautaire



72

décisions du
Président de La
Domitienne

14

arrêts du
Président de La
Domitienne



4

décisions du Bureau



5

contentieux



598 469,50 €

de subventions
versées

1 104 760,98 €

de subventions
reçues



1 201

titres de recettes

4 675

mandats
administratifs



128 463,22 € TTC

de dépenses
en faveur des
entreprises/
associations
d'insertion et
ateliers protégés



FINANCES

La Communauté de communes La Domitienne gère 1 budget principal et 7 budgets annexes : la Gestion des déchets ménagers et assimilés, la Collecte et le traitement des eaux usées, le Captage, le traitement et la distribution d'eau, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le Port départemental de Vendres en Domitienne Le Chichoulet, les ZAE Via Europa et ZAE Saint Aubin.

Les budgets

Le 10 avril 2025, les comptes administratifs de 2024 et les budgets primitifs de 2025, comptes de gestion ont été adoptés par le Conseil communautaire. Le budget primitif 2025 est un document de prévisions construit à partir des résultats du compte administratif 2024. Ce dernier retrace l'activité financière de l'établissement en présentant la réalisation budgétaire effective.

Exécution des budgets 2024

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BP	13 363 483,94 €	14 661 318,89 €	1 664 808,77 €	6 469 360,85 €
GDMA	6 960 251,44 €	8 008 819,29 €	1 409 443,54 €	1 922 684,43 €
ASSAINISSEMENT	993 667,85 €	1 673 184,02 €	1 064 263,51 €	641 579,24 €
EAU	572 737,42 €	771 684,66 €	530 019,22 €	420 284,18 €
GEMAPI	305 113,76 €	426 022,20 €	- €	- €
PORT	664 196,70 €	667 390,12 €	93 824,72 €	90 852,88 €
VIA EUROPA	7 277 549,46 €	7 257 347,76 €	7 285 936,66 €	7 086 591,50 €
SAINT AUBIN	1 288 454,94 €	1 288 454,94 €	1 288 454,94 €	- €
TOTAL	31 425 455,51 €	34 754 221,88 €	13 336 751,36 €	16 631 353,08 €

Prévention : la lutte contre la fraude bancaire

La fraude bancaire se développe depuis 2010, à la faveur de la dématérialisation des documents, de l'instantanéité des échanges et de l'usage détourné de l'intelligence artificielle (IA). L'activité des fraudeurs se renforce grâce à des technologies facilement accessibles et constitue une réelle menace pour tous les acteurs économiques. Face aux différents types d'escroqueries, le service finances de La Domitienne est mobilisé pour lutter contre ces arnaques qui deviennent difficilement détectables.

Quels risques prévenir ?

L'usurpation d'identité est à l'origine de la majorité des tentatives de fraude. Ainsi, l'escroc se fait passer pour un fournisseur ou un prestataire et transmet de nouvelles coordonnées bancaires et/ou une facture falsifiée à partir d'une messagerie piratée.

Comment lutter contre la cybercriminalité ?

Il convient d'assurer une extrême vigilance et de mettre en œuvre les actions suivantes :

Pour La Domitienne :

- n'accepter que les factures téléchargées via la plateforme sécurisée CHORUS PRO, encourager et accompagner les fournisseurs à l'utilisation de cet outil ;
- exercer un contrôle de cohérence des informations contenues dans un nouveau RIB et se faire confirmer la réalité du changement de RIB auprès d'interlocuteurs fiables ;

- détecter les signaux d'alerte (composition des adresses électroniques, fautes d'orthographe, logos copiés, RIB à l'étranger etc.) ;
- exploiter les alertes et informations diffusées par les services de l'Etat et particulièrement la DGFIP (direction générale des Finances publiques) pour une veille sur les modes opératoires des escrocs.

Pour les fournisseurs :

- déposer systématiquement les factures sur la plateforme dédiée CHORUS PRO.

La protection est l'affaire de tous, chacun doit s'efforcer de changer régulièrement les mots de passe, de contrôler l'application des consignes de sécurité informatique, mais aussi de ne pas diffuser d'informations sur l'organisation de l'établissement ou de la société, particulièrement sur les réseaux sociaux.

Pôle développement territorial



Le pôle développement territorial est composé de 6 services : le développement économique, l'aménagement du territoire (avec l'application du droit des sols et le nouveau service d'information géographique), les travaux, le Projet Alimentaire Territorial, le développement touristique et le port du Chichoulet. Fin 2024, ce pôle regroupe 14 agents.

Chiffres clefs

Développement économique



159 876 €

de contributions à
l'aéroport Béziers Cap
d'Agde



54 612 €

de contributions au SCOT
du Biterrois



100 000 €

de subvention de
fonctionnement au RLISE
Les Sablières



30 555,60 €

Contrat de prestation
InnovoSud



**Réseau Initiative Béziers
Ouest Hérault**

3

entreprises accompagnées
et financées

4 000 €

de subvention de
fonctionnement octroyée
par La Domitienne



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES AUX ENTREPRISES

Opération Façades et devantures de locaux d'activités

Objectif : soutenir financièrement les propriétaires et les artisans/commerçants des huit communes, désireux de mener un projet de restauration de qualité (en incluant une mise en accessibilité et des économies d'énergies) qui valorise les centres des villages et les dynamise.

L'aide consiste en un accompagnement gratuit, avec un architecte, et une subvention de 10 000€ maximum possible (pouvant représenter jusqu'à 50% des travaux HT).

Depuis son lancement en 2022, 5 entreprises en ont bénéficié pour un montant total de subvention de 10 123,05€ pour des travaux de 18 598,75€ HT.



Aide à l'immobilier

Cette aide financière, plafonnée à 60 000€, est orientée sur des projets d'investissements immobiliers des activités industrielles, artisanales, de commerce de gros, de transformation et/ou stockage et/ou conditionnement du secteur agroalimentaire et viticole, d'un montant minimum de 300 000€ avec la création d'au moins 3 nouveaux emplois (CDI-ETP), sur le site aidé, sur 5 ans.

Animations économiques

Entreprendre en Domitienne : deux soirées à succès

- **la Responsabilité Sociétale des Entreprises**, a été abordée de manière ludique et pragmatique au Domaine du Bosc à Montady le 11 juin, en s'adossant sur les compétences et savoir-faire de la CPME 34 antenne de Béziers et de FACE Hérault, mais aussi des témoignages d'Agripal Clôtures, d'Allianz Assurance Béziers, de l'Apeai Ouest Hérault, de l'ESAT Les Ateliers Via Europa et d'Uniteck.



- **la transition énergétique / la transition écologique opportunités et enjeux**, a été traitée le 28 novembre dans les locaux de la société Norca, sur Via Europa à Vendres. Les transitions ont été abordées de manière opérationnelle, au cours d'une table ronde réunissant la Région Occitanie, la CCI Hérault, BPI France, le Medef, avec les retours d'expériences des sociétés : Delta Automatismes, Menuiserie Carayon et Oppidum Conditionnement.



173 personnes

101 entreprises

1 niveau élevé de satisfaction après enquête



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Droit de Prémption Urbain (DPU) délégué

La Domitienne était limitée dans la bonne gestion des Zones d'Activités Economiques en l'absence de dispositif de préemption foncière propre (connaissance du marché foncier et immobilier, intervention en cas de mutation...). L'objectif est d'assurer une cohérence entre la compétence «développement économique» de La Domitienne et la compétence «droit de préemption urbain» des communes, en définissant des périmètres à déléguer sur la base des zones d'activités économiques transférées et des projets d'extension.



Toutes les communes concernées ont ainsi validé les périmètres de DPU délégués (soit Cazouls-lès-Béziers, Maraussan, Montady, Colombiers, Nissan-Lez-Ensérune et Lespignan) sauf Vendres qui s'y est opposée. Ainsi, La Domitienne peut-elle maîtriser le foncier sur les ZAE existantes et en projets.

Avis sur les révisions et modifications des Plans Locaux d'Urbanisme

L'avis de La Domitienne est sollicité, au regard de la multiplicité de ses compétences et vis-à-vis de ses documents de planification : Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET), Programme Local de l'Habitat (PLH), Schémas Directeurs Eau potable et Assainissement, Documents d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000, gestion des déchets, développement économique dont les Zones d'Activités Economiques (ZAE). En 2024, le service Aménagement a initié un travail avec les services internes concernés afin de partager les observations aux communes :

- 3 projets de révisions générales :

Cazouls-lès-Béziers : préparation de l'avis technique sur le dossier arrêté ;

Maraussan : courrier d'observations sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable débattu en conseil municipal ;
Montady : participation à la réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le projet de rapport de présentation.

- 3 projets de modifications : Préparation des décisions du bureau communautaire relatives aux procédures de modifications des PLU des communes de Maureilhan (modification n°3), Colombiers (modification n°7) et Montady (modification n°3).

Lancement de la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG)

La Domitienne a démarré l'étude de préfiguration pour la mise en œuvre d'un SIG avec l'intervention d'un stagiaire de l'IUT Sciences des données. Un premier diagnostic des données et des besoins a été réalisé. Cela a permis également de définir les étapes à venir et de valider la création d'un poste de chef de projet SIG à pourvoir en 2025.

Extension Via Europa

Les procédures avancent : la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Vendres a été approuvée par le Préfet en juillet. Le dossier de création de ZAC a été approuvé par le conseil communautaire en mai, ainsi que le bilan de la participation du public par voie électronique qui s'est déroulée en début d'année. Le conseil communautaire a également validé le dossier de Déclaration d'Utilité publique qui a été transmis au Préfet. Le dossier d'Autorisation Environnementale (Loi sur l'Eau et dérogation des espèces protégées) a été instruit par les services de l'Etat et a reçu l'avis favorable sous conditions de la Commission nationale de protection de la nature en septembre 2024. Le Préfet a ainsi donné son accord pour le lancement en 2025 de l'enquête publique unique sur le volet cessibilité, déclaration d'utilité publique et autorisation environnementale.

Chiffres clefs



3

délibérations

- Déclaration de projet d'intérêt général « code de l'urbanisme »
- Bilan favorable de la Participation du Public
- Approbation de la création de la ZAC Via Europa



1

arrêté préfectoral de mise en compatibilité du PLU de Vendres



1

avis favorable sous conditions de la Commission Nationale de Protection de la Nature

A venir en 2025



1

Enquête publique unique
Déclaration d'Utilité Publique/ Autorisation environnementale/enquête parcellaire
Déclaration de projet d'intérêt général « code de l'environnement »



3

arrêtés préfectoraux :
- DUP et cessibilité
- autorisation environnementale unique
- compensation agricole

Chiffres clefs



103 000 €

coût de fonctionnement
du service d'instruction
pris en charge en
intégralité par La
Domitienne au profit des
communes



409

dossiers instruits

dont

294

permis de construire

10

permis d'aménager



1 457

dossiers
dématérialisés

768

concernent les certificats
d'urbanisme

488

concernent les déclarations
préalables



APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est réalisée par La Domitienne. Ce service est gratuit pour les huit communes. Il procède à l'examen technique des dossiers; le dépôt des demandes se faisant en mairie, tout comme la signature des actes qui reste de la compétence des maires. Le service ADS apporte également un soutien technique et juridique aux services urbanisme des huit villages.

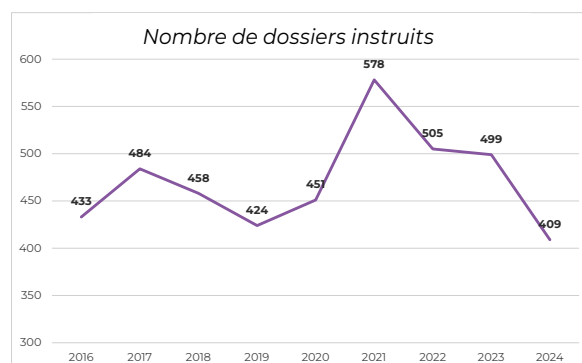
Dossiers instruits par le service mutualisé ADS de La Domitienne en 2024

	Certificat d'urbanisme opérationnel	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis de démolir	Autorisation de travaux	Permis d'aménager	Total
Cazouls-lès-Béziers	1	5	35	2	7	2	52
Colombiers	0	5	15	1	9	0	30
Lespignan	0	8	51	2	3	1	65
Maraussan	1	4	28	1	4	0	38
Maureilhan	3	0	10	0	0	0	13
Montady	1	5	29	2	1	1	39
Nissan-Lez-Ensérune	6	6	79	1	3	2	97
Vendres	4	11	47	2	7	4	75
	16	44	294	11	34	10	409

En 2024, les permis d'aménager (PA) délivrés sont :

- 1 PA pour la réalisation d'une zone d'activités à La Mouline à Nissan-Lez-Ensérune
- 1 PA pour la réalisation d'un équipement de loisirs (Colombiers)
- 3 PA pour la création d'1 à 2 lots (habitat) en densification urbaine (Maureilhan, Montady et Nissan-Lez-Ensérune)
- 5 PA modificatifs (lotissements à Vendres et Cazouls-lès-Béziers)
- 1 PA en vue de la requalification espace public rue du lavoir à Colombiers : instruit techniquement, situé en site classé Canal du Midi et est actuellement en attente de l'arrêté ministériel après avis favorable de la commission des sites.

En 2024 l'instruction a été également démarrée pour le PA relatif à l'extension de la ZAE de Viargues (Colombiers) portée par un aménageur privé et intégrant une procédure d'autorisation environnementale avec enquête publique qui a suspendu les délais sur 2024.



Une utilisation croissante de la plateforme de dématérialisation du dépôt des dossiers d'autorisation

2023 est la 2^{ème} année de fonctionnement du portail usagers numérique dit Guichet unique ; 45% des permis de construire ont été déposés par voie dématérialisée (contre 33% en 2022).

Avantages : suppression du papier, pas de restriction d'horaire pour le dépôt, pas de délai de transfert entre les administrations



TRAVAUX

Le Plan Pluriannuel d'Investissement programme les entretiens et requalifications des parcs d'activités.

Depuis 2020, **3 765 000 € HT** de travaux d'entretiens et de requalification ont été réalisés et comprennent, pour 2024, en investissement :

- Le renouvellement de 197 luminaires de l'éclairage public des parcs d'activités par des équipements LED et horloges pour une extinction au cœur de la nuit. Coût : **101 725 € HT**, subvention via le dispositif Fonds vert de 74.7 % soit **75 948 €**.

- L'ensemble des parcs d'activité est désormais équipé de luminaires LED. Les nuisances et l'impact environnemental sont réduits, une baisse significative des consommations et du coût de l'électricité est attendue pour l'avenir.

- Les reprises de dégradations de chaussées, de rebouchages de nids de poule, la réparation de réseaux, le remplacement de mobiliers urbains et de signalétique routière endommagés ont été faits pour **11 000 € TTC**. A La Mouline, la rénovation d'une entrée de parcelle et la reprise provisoire du tapis a été réalisé pour **22 500 € TTC**.

Dans le cadre des permis de construire déposés sur les emprises des parcs d'activités, 20 avis gestionnaire ont été rendus.

Dans le cadre de l'exploitation des réseaux d'électricité pour l'éclairage public, les ouvrages sont recensés sur le guichet unique "construire sans détruire". 123 récépissés ont été traités pour DT (Déclaration de Travaux), DICT (Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux) et ATU (Avis de Travaux Urgents), permettant aux intervenants de localiser les réseaux et de prévenir les accidents. Les données des nouveaux réseaux exploités sont intégrées sur cette plateforme.



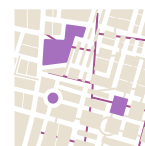
OZE (Occitanie Zone Economique) Pierre Paul Riquet - Montady / Colombiers

Chiffres clefs



3 765 000 € HT

de travaux d'entretiens et de requalification réalisés depuis 2020



10

parcs

d'Activité Économiques gérés par La Domitienne :

- Saint Julien à Cazouls-lès-Béziers
- Cantegals, Viargues et Peyre Plantée à Colombiers
- Zone logistique à Montady et Colombiers
- Saint-Aubin II à Lespignan
- Roudigou à Maraussan
- La Mouline et Maillassole à Nissan-Lez-Ensérune
- Via Europa à Vendres

Maison de l'Economie



Les rénovations de l'étanchéité des toitures terrasses ont été achevées, un garde-corps séparatif a été remplacé.

Des études structurelles et de faisabilité ont été menées afin d'installer des équipements photovoltaïques en 2025.

Ces missions ont été réalisées pour

10 300 € TTC.



103 000 € TTC

de charges d'entretien courant

Chiffres clés



100

participants à la 1^{ère}
soirée ciné-débat



15 000

exemplaires du 1^{er} Carnet
des producteurs



1

Copil

6

échanges inter-territoires

2

visites InterPAT34

8

Animations scolaires sur
le thème de l'agriculture
et l'alimentation



1

diagnostic sur la
précarité

1

étude et cartographie
sur les circuits de
distribution réalisée en
interne

1

bureau d'études
sélectionné pour la
construction de la
stratégie et de son plan
d'actions



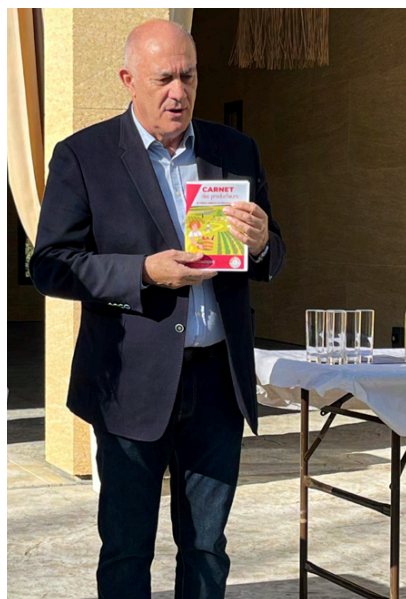
2

vidéos pour la websérie
« Agriculture en
Domitienne »



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de La Domitienne est un outil pour mettre en place des actions afin de favoriser une alimentation locale, saine et de qualité. Plusieurs thématiques sont abordées : foncier, produits locaux, environnement, économie, justice sociale, santé...



Quel est l'intérêt de développer un PAT sur le territoire ?

Cela permet de relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire, créer et consolider des liens, construire une vision collective et partagée.



Comment cela fonctionne-t-il ?

Grâce à un diagnostic réalisé en coopération avec les nombreux acteurs et partenaires, l'identification d'enjeux communs et la construction collective d'objectifs. Un plan d'actions est bâti de manière concertée afin de constituer la demande de labellisation en niveau II (PAT Opérationnel). Le plan d'actions est un véritable fil conducteur pour les prochaines années en matière d'agriculture et d'alimentation pour La Domitienne.

Poursuivre la construction collective pour une agriculture durable et une alimentation locale, de qualité et saine

La Domitienne renforce son engagement en faveur de l'agriculture et de l'alimentation grâce à la poursuite du diagnostic mais aussi en construisant et consolidant un réseau de partenaires et d'acteurs sur le territoire. La feuille de route, présentée et validée en début d'année par le Comité de Pilotage, a permis de mettre le cadre pour la conduite d'actions opérationnelles, telles que la poursuite d'identification de friches communales et constitution d'ilot,

la valorisation des produits locaux via la diffusion de **15 000 exemplaires** du Carnet de producteurs. Des actions de sensibilisation ont pu être menées pour divers publics, les scolaires ont ainsi bénéficié d'animations à travers un projet mené de façon conjointe avec les services de La Domitienne et l'Education nationale, le grand public a été sensibilisé à travers un ciné-débat et plusieurs intervenants ont échangé autour de la question de l'alimentation. Un travail de mobilisation du réseau d'agriculteurs a été mené autour de la thématique des circuits-courts et modes de commercialisation pratiqués sur le territoire grâce au premier Apéro producteurs. Un bureau d'étude a été sélectionné pour poursuivre le travail de concertation pour la construction collective d'une stratégie et du plan d'actions.

Un projet collectif autour d'un velouté

La soirée ciné-débat dans le cadre du festival AlimenTerre a été l'occasion de mobiliser sur un projet commun et gourmand divers acteurs du territoire. Ainsi, les légumes produits sur la ferme municipale de Cazouls-lès-Béziers ont été cuisinés par les travailleurs accompagnés de l'ESAT (APEAI) sous les conseils des chefs Oly et Cagnolli de l'association les Tables gourmandes du Languedoc. Une recette exclusive a pu être servie et dégustée juste après la diffusion du film « Recettes pour un monde meilleur ».



LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AVEC L'OFFICE DU TOURISME

La politique touristique est menée en partenariat avec l'Office de Tourisme. La Communauté de communes lui a confié l'accueil, l'information, la coordination des acteurs touristiques locaux et la promotion de son territoire via une convention d'objectifs et de moyens. L'Office de Tourisme met en œuvre une stratégie, définie avec ses parties prenantes, afin de s'adapter voire d'anticiper les nouveaux défis touristiques, dont les nouvelles aspirations des clientèles.

Promotion du territoire : repenser le marketing et la communication pour reconsidérer le territoire

Le territoire regorge de trésors et de merveilles... Il était nécessaire de repenser les actions de promotion. Le guide d'accueil a été totalement revu pour devenir un magazine de destination, indispensable du sac de plage, de la table de nuit ou de la salle d'attente. A l'intérieur figurent les bons plans, village par village... Plus de 4000 exemplaires ont été diffusés en quelques mois et les retours ont été encourageants. C'est aussi la signature de plusieurs partenariats : journal des plages, groupe NRJ, comité régional du tourisme, agence départementale du tourisme... Au total, de nombreux articles de presse et sur le web, des dizaines de reportages et près de 200 000 vues sur Youtube.

Diversifier l'offre toute l'année...

Animer le territoire, mais pas seulement durant l'été, est un autre défi du tourisme de demain. Ne pas venir que pour le soleil et la mer, mais pour découvrir les paysages, l'histoire et la convivialité toute l'année. En 2024 : On se balade au printemps, à l'automne, accompagné de deux guides professionnelles. On joue sur les circuits baludik en français mais aussi en anglais et en espagnol. On danse ! Avec la 1^{ère} édition d'un festival salsa en mai... De petites actions qui permettent d'élargir les "ailes de saison" (en jargon touristique).

L'offre de randonnée en Domitienne

Le comité départemental de la randonnée pédestre a été missionné pour porter un diagnostic des pratiques de randonnée sur le territoire, parcours officiels, offre spontanée, profils des randonneurs... Les premiers constats sont clairs : un potentiel sous exploité, une surreprésentation de l'offre non officielle pour laquelle la gestion fait défaut. L'étude sera finalisée en 2025.

Structurer pour progresser



L'office s'était engagé à obtenir le classement en 2^{ème} catégorie avant 2026. C'est chose faite. Le classement des Offices de Tourisme, créé par le ministère en charge du tourisme français, est un signe de reconnaissance nationale qui garantit une cohérence et une homogénéité dans les services que les Offices de Tourisme offrent à leurs visiteurs. C'est aussi un vrai levier pour remplir pleinement son rôle de porte d'entrée touristique du territoire et améliorer constamment la qualité et l'attractivité.

Chiffres clefs



3 224

lits de particuliers à particuliers

20 564

lits professionnels

5 335

lits en résidence secondaire

3 200 000

nuitées touristiques (source fluxvision)



1 118 700€

de taxe de séjour perçue (taxes additionnelles départementale et régionale incluses)



3,2 km

de plage naturelle non urbanisée

1

port de plaisance et de pêche

1

port de plaisance sur le canal du Midi

Les projets 2025

- L'Opération Grand Site de France en projet « Canal du Midi, Béziers Languedoc Méditerranée »
- La Halte vélo au Malpas
- L'offre de randonnée en Domitienne
- La reconnaissance d'un développement touristique durable

Chiffres clefs



159

escales du 1^{er} janvier
au 31 décembre

2 313

nuitées



22 549 € HT

montant des escales

1 912 € HT

prestations



251

contrats d'amarrage
annuels

415 976 € HT

1 842 € HT

recette moyenne annuelle
par anneau

**Caractéristiques des
plaisanciers disposant
d'un contrat annuel :**



64 ans

moyenne d'âge
des plaisanciers

79 %

résidents de l'Hérault
dont

34 %

résidents Domitienne
et

8 %

résidents à Vendres

123

inscrits sur liste d'attente



LE PORT DU CHICHOULET

Le port départemental du Chichoulet est un "port mixte", dont la gestion a été confiée à La Domitienne le 6 juillet 2009 jusqu'au 23 juillet 2024 par le Département de l'Hérault.

La Communauté de communes a remis une offre, complétée à 3 reprises, en réponse à la consultation pour la nouvelle Délégation de Service Public. Le Département a indiqué en fin d'année que la procédure reste sans suite pour motif d'insuffisance de concurrence.

La Domitienne a investi tous les ans pour que ce port bénéficie de tous les atouts d'un port maritime moderne, tout en préservant l'environnement exceptionnel du site, la gestion des ressources, la protection de la faune et de la flore, la préservation du milieu marin et des eaux du port, sans oublier le service aux usagers.

Il accueille des activités professionnelles de production et d'exploitation des produits de la mer et des activités liées à la plaisance. Le port a une capacité de 260 anneaux et dispose d'une capitainerie et de sanitaires, de 7 mas consacrés aux activités de pêche et d'aquaculture, 5 kiosques de vente / dégustation, un port à sec de 150 places et une base nautique de location de bateaux en saison.



Les activités commerciales et associatives



Les professionnels exerçant une activité commerciale sur le périmètre administratif du port disposent de conventions d'autorisation d'occupation temporaire (AOT).

Activité de pêche et/ou conchyliculture :

- Earl La Moule Occitane,
- Gaec Orquidia,
- Occitanie Coquillage.

Activité de dégustation :

- Le kiosque Joël et Valérie,
- Le kiosque La Moule Occitane,
- Le kiosque La Guinguette,
- Culture Marine.

Société Nationale de Sauvetage en Mer

La Domitienne a soutenu la SNSM dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention de 2 000€ HT.



Activités d'entretien et de loisirs

Espace Locations 34 propose des activités de loisirs nautiques tels que la location de bateaux, jets skis... Son AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) est arrivée à échéance le 31 décembre.

Le port à sec a pour activité le stationnement des bateaux à sec, le carénage des bateaux, leur entretien...

Héraude est une association de plaisanciers et usagers du port qui organise des manifestations (ex : sortie pêche). Elle bénéficie d'un espace mis à disposition par La Domitienne. Cette année une subvention de 600€ leur a été attribuée pour l'achat d'un réfrigérateur et de deux parasols. Son AOT est arrivée à échéance le 27 janvier 2024 et a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2024. Toutes les structures ont été renouvelées sur proposition de La Domitienne.

Les actions en faveur de l'environnement et du milieu aquatique

- 14^{ème} labellisation Pavillon Bleu
- 11^{ème} certification AFNOR Port Propres
- 4^{ème} certification Afnor Ports Propres actifs en biodiversité
- 20 nouvelles nurseries artificielles sont installées sous les pontons pour le développement de la faune vagile, 4 minis biohuts pour les animations, un biohut de démonstration pour un total de 54 biohuts.
- Distribution aux plaisanciers d'un kit de nettoyage de produits éco labellisés.
- Mise à disposition de cabas de tri, de sacs poubelles et cendriers « je navigue, je trie ».



Chiffres clefs



36 029 € HT

Total des dépenses dont



5 940 € HT

Remplacement du système de barrière et d'une barrière de parking



5 444 € HT

Réfection de la clôture du bassin de décantation



3 080 € HT

Maintenance annuelle vidéoprotection



2 620 € HT

Remplacement pièces ascenseur à bateaux



2 575 € HT

Remplacement du portail du port à sec



1 500 € HT

Maintenance annuelle ascenseur à bateaux

Les manifestations

5 juillet : La Nuit Blanche du Pavillon Bleu

17, 24 juillet et 7, 14 et 16 août : Les Escales gourmandes

22, 29 juillet et 5 août : Les Chichouvins



Pôle population et qualité de vie



Les services du pôle population et qualité de vie comprennent : l'habitat et le logement, la lecture publique, la culture, l'enfance et la parentalité et l'action sociale et solidaire. Fin 2024, ce pôle regroupe 13 agents.



L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

La Communauté de communes La Domitienne est en cours de révision de son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2025-2030. Ce document stratégique fixe les orientations en matière d'habitat et de logement.

Pour son élaboration, une quinzaine de réunions ont été menées en 2024 avec les huit communes, la préfecture, les services de l'État, les maires ainsi que les acteurs et partenaires du territoire, à travers des ateliers de travail, comités techniques et comités de pilotage. Le projet de PLH a été arrêté par le Conseil communautaire en décembre 2024, puis sera soumis à la consultation des communes entre janvier et février 2025. Lorsque l'ensemble des avis aura été émis, le document sera transmis au Préfet de l'Hérault, pour avis dans un délai de deux mois. L'adoption définitive du PLH est prévue au premier semestre 2025.

De cette démarche partagée émergent cinq grandes orientations stratégiques : adapter la production de logements aux évolutions démographiques et socio-économiques ; développer une politique de logement social et solidaire à l'échelle intercommunale ; améliorer le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ; répondre aux besoins des publics spécifiques ; coordonner l'ensemble de la politique de l'habitat.

Le programme comprend **37** actions, pour un budget global de **2** millions d'euros sur six ans. Il prévoit la production de **1 800** logements sur les 8 communes, soit en moyenne **300** par an, dont **1720** logements neufs et **80** logements vacants remis sur le marché. Sur cette même période, l'objectif est de produire **360** logements locatifs sociaux et 180 logements en accession à la propriété abordable.

Opération façades & devantures

Le dispositif d'aide à la rénovation des façades permet d'apporter un conseil aux particuliers et une aide financière cumulable avec les subventions des communes. Il contribue également à la préservation du patrimoine architectural des centres anciens.

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « Hérault Rénov' »

Le PIG Hérault Rénov, porté par le Département et rassemblant l'ANAH, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence régionale de Santé et 7 EPCI dont La Domitienne, a pris fin le 11 février 2024 après 5 ans d'existence. À partir d'avril 2025, il sera remplacé par le Pacte Hérault Rénov qui, en plus d'accompagner les particuliers au montage de leur dossier de rénovation de logement, fusionnera les différents guichets du territoire en un seul, pour conseiller le grand public à la rénovation et animer tous les partenaires de la rénovation.

La production de logements sociaux

La Domitienne a versé 194 000€ au bailleur social Promologis pour la production de 2 résidences sur la commune de Cazouls-lès-Béziers. Il s'agit d'opérations de rénovation au sein de l'enveloppe urbaine existante. L'une concerne la rénovation de l'ancienne maison des associations pour produire 12 Logements Locatifs Sociaux (LLS), l'autre, la rénovation de 2 anciens immeubles pour produire 18 LLS. Grâce à ces subventions, l'intercommunalité est réservataire de 2 logements supplémentaires qu'elle propose à des ménages éligibles, prioritairement ses agents ou des habitants du territoire.

Permis de louer

Depuis 2017, La Domitienne a délégué la compétence « mise en œuvre et suivi du permis de louer » à cinq communes : Cazouls-lès-Béziers, Lespignan, Maraussan, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres. Outil préventif, il permet de lutter contre le mal logement et d'orienter les propriétaires bailleurs vers le Pacte Hérault Rénov pour réhabiliter les logements du parc privé. Ainsi, **356** logements ont été visités, **38** ont donné lieu à un accord avec réserves et **19** ont donné lieu à des refus.

Chiffres clefs



800
demandes traitées
par le guichet



12

ravalements ont été
accompagnés en 2024

21 430€ HT

coût moyen des travaux

49 524€ HT

de participation
de La Domitienne

257 164€ HT

coût global des travaux



39
dossiers déposés dans le
cadre du PIG

37 propriétaires occupants

2 logements locatifs

722 497€ HT

de travaux

70 365€ HT

de subventions ont été versés
par La Domitienne pour 50
logements rénovés soit un
montant total de travaux de
1,2 million d'€ TTC

Quand La Domitienne
investit 1 € ce sont 17 € qui
sont investis en travaux de
rénovation intérieure sur le
territoire.



219

consultations de l'ADIL

20%

de plus qu'en 2023

Les thèmes les plus
récurrents : rapports locatifs
et questions liées au mal
logement.

Chiffres clefs

Les médiathèques

692

actions culturelles



4 043

usagers actifs

Nouveautés - achats



1 762

livres adultes

1 983

livres enfants

692

bandes dessinées



83

CD

193

DVD



18

livres numériques

Des fonds spécifiques étoffés



101

livres en grands caractères

52

livres de littérature classique

11

kamishibai (théâtre de papier)

59

titres de périodiques

Les documents abîmés ou au contenu obsolète sont régulièrement dés herbés, afin de maintenir un équilibre et une attractivité des collections.



LA LECTURE PUBLIQUE LES MÉDIATHÈQUES

En 2024, le service Lecture publique poursuit son développement au service d'une culture de proximité pour tous.

Un habitant sur huit est usager du réseau

En 2024, le réseau compte 4 043 emprunteurs actifs, soit une baisse de 77 adhérents par rapport à 2023. Cette tendance apparaît également au niveau des « nouveaux inscrits » qui sont en baisse : 881 premières inscriptions, soit 189 de moins qu'en 2023. Le public demeure majoritairement jeune, avec 39 % d'inscrits ayant moins de 14 ans. Le public féminin représente quant à lui 63 % des inscrits. La grande majorité des inscrits réside sur le territoire de La Domitienne (3 620 personnes, soit 90 % des inscrits). En somme, un habitant sur huit de La Domitienne fréquente le réseau.

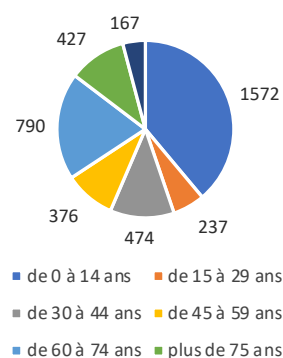
Le service de prêt stabilisé

PLUS DE 10 300 DOCUMENTS PRÊTÉS CHAQUE MOIS

Le service de prêt se stabilise après une année record en 2023, avec 124 311 prêts de documents en 2024. Cela représente une moyenne de 31 documents empruntés par usager et une moyenne de 10 359 documents empruntés par mois. En détail, ce sont les livres qui sont largement plébiscités, avec 113 860 livres empruntés, puis les jeux avec 3 868 jeux empruntés et les revues avec 3 091 magazines et périodiques empruntés. Les CD et DVD restent demandés, avec 3 022 prêts. Les livres numériques continuent d'intéresser un public de niche, utilisateurs de liseuses : depuis sa création (avril 2022), ce service a enregistré 578 prêts. Il représente surtout une opportunité pour les personnes malvoyantes de ne pas abandonner la lecture.

Usagers par tranche d'âge

2024



La force du réseau : des collections renouvelées et partagées

Au total, plus de 110 000 documents sont disponibles pour les usagers. 17 550 documents ont été réservés, soit 14% du total des prêts, démontrant l'importance de ce service et la capacité du réseau à répondre par ce biais à un grand nombre des demandes. 35 100 documents ont circulé entre médiathèques, cette quantité menant à une volonté d'améliorer les moyens mis à disposition de la navette (développement du temps de tournée, réflexion sur l'acquisition d'un véhicule électrique mieux adapté et de chariots ergonomiques).

UN PROGRAMME D'ACTIONS CULTURELLES DENSE

- **Des animations tout au long de l'année**, pour que la culture s'inscrive dans le quotidien des Domitiens.
- **Des animations en complémentarité avec l'offre communale et l'offre d'animation** proposée directement par les bibliothécaires, les services de La Domitienne et le tissu de bénévoles : heure du conte, expositions, échanges littéraires, ateliers créatifs et participatifs, etc.
- **Des animations en coexistence** d'une offre proposée par des professionnels de la culture et des amateurs (échanges de pair à pair).

16 spectacles
(actions de diffusion)

40 ateliers
(actions de sensibilisation)

4 programmes trimestriels
distribués dans les médiathèques et les mairies et par e-mailing

Dessine-Moi une Histoire

Rencontres autour de l'illustration jeunesse avec Pauline Comis, Louise de Contes, Sara Gavioli et Suzy Vergez. Les rencontres scolaires ont touché 2 classes de Montady (CP), 2 classes de Maureilhan (MS et GS), 2 classes de Vendres (CE1-CE2 et CM1-CM2) et 2 classes de Lespignan (CE2 et CE2-CM1), pour un total de 240 élèves. La journée tout public a eu lieu le 16 mars 2024 à Montady, avec 4 ateliers, une librairie ainsi qu'une séance de dédicaces réunissant 98 participants et un spectacle de clôture porté dans le cadre de la Saison culturelle de La Domitienne.



Le Printemps musical des médiathèques

Pour sa première édition, du 3 avril au 29 mai, la musique s'est invitée dans toutes les médiathèques. Au programme : les showcases d'Emma Ndobu à Colombiers, de Guilhöm à Maureilhan, le spectacle La fabrique sonore à Maraussan, des ateliers chant avec Caroline Sentis à Montady, le fauteuil d'écoute Sonic Chair à Nissan-Lez-Ensérune, la borne d'écoute de musique indé à Vendres, un quizz musical à Cazouls-lès-Béziers, enfin la rencontre avec l'auteur Real Muzul pour son livre P-Funk : l'odyssée de George Clinton, une sieste musicale jazz, et le Kit vinyle avec platine d'écoute et sélection de vinyles à Lespignan.

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La fréquentation de la ludothèque, sur place et en itinérance, est toujours soutenue en 2024.



La ludothèque a participé à la Fête des marrons (Maureilhan), la Fête du livre (Vendres), la Fête des enfants (Lespignan), la Fête des parents et enfants (La Domitienne à Maraussan), les Escapes gourmandes (La Domitienne). Dans les huit médiathèques, elle a proposé des animations : jeux de société, jeux vidéo, escapes games, blind test, réalité virtuelle, animations thématiques (écologie, environnement, saisons, pirates, animaux, etc.)

Avec les partenaires locaux, la ludothèque a collaboré avec les écoles maternelles et primaires (initiation au jeu de société, jeux éducatifs, etc.), les Ehpad (jeux en bois surdimensionnés, jeux de mémoire, quizz, etc.), les centres de loisirs (initiation au jeu de société, réalité virtuelle, etc.). Sur place à Colombiers, un réaménagement de l'espace a été réalisé pour renforcer son attractivité, et le mobilier usé a été changé (aide de 1267 € apportée par la CAF, soit 40% du projet).

En partenariat avec l'association Partage, une sélection de jeux en bois surdimensionnés, fabriqués en France, a été acquise. Ces jeux sont destinés au public sénior et aux animations festives en extérieur.

Le service a été renforcé par le recrutement en contrat PEC d'un agent (22h par semaine). La

ville de Colombiers a mis à disposition un agent du centre de loisirs afin d'élargir l'ouverture de la ludothèque les mardi et vendredi après-midi.

La deuxième édition de la Fête du jeu s'est tenue le 27 avril à Colombiers : 1 318 visiteurs, dont 115 de l'Agglomération Béziers Méditerranée, 41 de la Communauté de Communes Sud-Hérault, 19 de l'Aude, 30 d'autres communes en France et 8 de l'étranger. Trois espaces étaient proposés : jeux de société, rétrogaming et petite enfance. De plus, 3 auteurs et 5 éditeurs étaient présents pour présenter leurs nouveautés. Étaient également proposés au public une initiation au cirque et une initiation au Mah-Jong, une exposition "Ricochets", de l'origami, un ateliers perles Hama sur le thème Pokémon, du plastique fou et un tournoi de jeux de société. Le LAEP animait un parcours moteur et sensoriel, tandis qu'une animation motricité fine était proposée par "Tissus d'Histoires".

Chiffres clefs

La ludothèque



6 625

visiteurs se sont rendus à la ludothèque à Colombiers

+ de 550

visites par mois

1 318

visiteurs à la fête du jeu



972

fonds de jeux de société

3 868

prêts de jeu

300

nombre moyen de jeux empruntés par mois



1 Nintendo Switch

5 jeux vidéos

1 playstation

27 jeux vidéo



1

casque de réalité virtuelle

Chiffres clefs

Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne



4 500
spectateurs



24 spectacles et animations
culturelles

1 ciné-concert

1 exposition (plus de 500
personnes)

1 rencontre littéraire

2 contes

1 conférence

4 balade nature



106 835 €

de dépenses pour le Festival
InvitationS
(hors personnel)

17 090 €

de recettes grâce à une
Convention Culturelle
Territoire Département
Hérault



LA CULTURE

FESTIVAL INVITATIONS PATRIMOINES EN DOMITIENNE

Un programme éclectique pour tous : les doubles plateaux du vendredi ont toujours un grand succès et permettent de découvrir des artistes locaux dès 19h en première partie, des DJ assurent une ambiance musicale dès l'arrivée des festivaliers en attendant le grand spectacle populaire de 21h, des spectacles atypiques réunissent un public intergénérationnel curieux de découvertes les dimanches, en fin d'après-midi.



Maillage territorial

11 partenaires culturels locaux et le musée de l'oppidum d'Ensérune

33 entreprises locales ou biterroises dont 5 Food trucks, 6 bars à vins et 1 bar à bière.

Un Festival emblématique du territoire

La convivialité de l'évènement et sa programmation sont ses points forts. Son caractère itinérant renforce sa dimension fédératrice. 4 250 spectateurs et environ 500 visiteurs se sont rendus à l'exposition de la cave de Colombiers pour la rétrospective de l'œuvre du plasticien Claude ABAD.

1 nouveau lieu investi

Le comptoir des Vignerons du Pays d'Ensérune à Cazouls-lès-Béziers.

Nous sommes retournés sur des lieux très rarement mis en lumière : Domaine La Vidalle à Vendres, Chapelle Notre Dame de la Providence à Maraussan, Domaine de Soustres à Montady, Eglise Saint saturnin de Nissan-Lez-Ensérune.

Equipe dédiée au Festival



- 3 permanents (Service culture et Office de Tourisme soit 2,8 ETP au total)
- 2 saisonniers (1 mois)
- 1 régisseur (prestation de service)
- 4 techniciens son et lumière intermittents



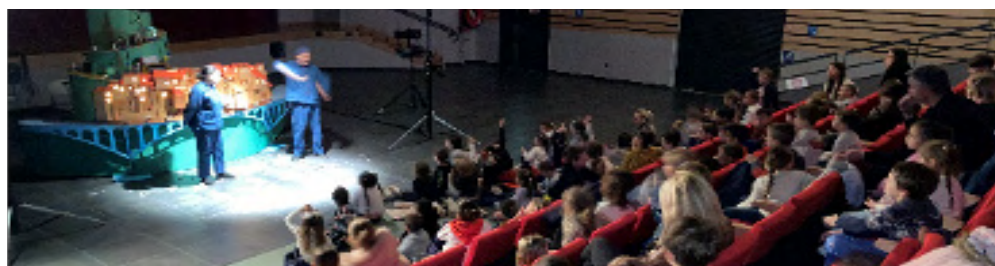
SAISON CULTURELLE



Fête de la Nature 25 mai Maison du Malpas
« des oiseaux la nuit »
Concert folk acoustique (éclairé à la bougie)

Plus d'actions interservices : en mars, la journée d'illustration jeunesse « Dessine-moi une histoire », en mai une journée Fête de la Nature a pris place dans la semaine du Développement Durable avec un concert acoustique éclairé à la bougie au théâtre de verdure du Malpas. Un concert de rue à la Capitainerie du port du chichoulet en juillet. Fin octobre, nous avons projeté un ciné-documentaire dans la dynamique du Festival Aliment'Terre et prorogé l'opération "Une vie de plus" en novembre avec 2 associations locales pendant la Semaine Européenne des déchets.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Découverte du spectacle vivant

Ulysse, l'odyssée, l'Illiade et surtout l'odyssée (les aventures...)

4 représentations pour **538** élèves de CM2, Théâtre d'Objet - **9** écoles, **19** classes, **9** bus

La Grande Fabrique des Mots

5 séances pour **415** enfants de Grande Section de Maternelle - Théâtre de marionnettes

Nos statistiques de fréquentation confirment un public de proximité immédiate à 97 % dont :

- **65 %** La Domitienne
- **21 %** Agglomération Béziers Méditerranée
- **6 %** Sud Hérault
- **5 %** Agglomération du Grand Narbonne.

Des actions avec les acteurs locaux autour des droits de la Femme avec la médiathèque de Cazouls et l'association Diversival, une journée Festival des Arts Urbains avec la commune de Maraussan, un spectacle commémorant l'embuscade de FONTJUN le 6 juin 1944 avec la troupe amateur de Capestang. En septembre le spectacle circassien « VEN », co-organisé avec la scène de Bayssan dans le cadre de Scènes en Hérault et le Festival Matte la Zique de Lespignan.

Chiffres clefs

Saison culturelle



- 4** concerts musicaux,
- 3** pièces de théâtre,
- 3** théâtres d'objet et marionnettes
- 1** ciné documentaire suivi d'un débat
- 3** spectacles circassiens



54 180 € de dépenses
(hors personnel)

16 030 €

Convention Culturelle Territoire
Département Hérault 8 030 €
+ Région Occitanie 8 000 €

Education artistique et culturelle



576 élèves de nos 9 écoles ont été accueillis au musée archéologique d'Ensérune

17 classes de CM1 ont bénéficié d'autant de présentations du site et de 20 ateliers



866 bandes dessinées « Une vie pour un canal » ont été offertes aux enfants de **31** classes de CM1 et CM2 des **9** écoles de La Domitienne.

Ces ouvrages relatant la création du célèbre Canal du midi par Pierre Paul Riquet ont été acquis grâce au Mécénat d'entreprise de la Société ACLIS PROMOTION gérée par Julien LESECQ.



21 405 € de dépenses
(hors personnel)

4 810 € de recettes
Convention Culturelle Territoire
Département Hérault

Chiffres clefs

Le RPE



126

assistants maternels en
activité

47

rendez-vous avec les familles
à la recherche d'un accueil

582

rendez-vous

216 par téléphone

186 en face à face

180 par mail

pour 310 familles



104

ateliers d'éveil dont 17
avec 2 intervenantes
«plasticiennes» sur
la thématique de
la manipulation, le
transvasement, la peinture

35

animations " Voyage autour du
livre " dans les médiathèques

70 assistants maternels ont
participé aux animations ainsi
que 338 enfants

*Soit 31 animations de plus
par rapport à 2023*



ENFANCE & PARENTALITÉ

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Une mission d'information et d'accompagnement des familles.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le RPE anime le « Point Infos Familles ». Il s'agit d'effectuer des permanences mensuelles sur chaque commune afin de recenser les demandes d'accueil de toutes les familles du territoire, pour un mode d'accueil collectif en EAJE ou individuel chez les assistants maternels. Cela consiste aussi à présenter tous les modes d'accueil existants sur le territoire puis d'élaborer

un suivi des demandes jusqu'à la solution d'accueil trouvée.

24 permanences PIF ont été tenues et 10 accueils effectués durant ces permanences.

Une fois le choix ou l'accueil effectué par un assistant maternel, le RPE accompagne les parents dans leur rôle d'employeur.



Une mission d'information et d'accompagnement des professionnels

Pour les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile), le RPE apporte des informations relatives à la réglementation en vigueur.

Les professionnels privilégient toujours les appels téléphoniques directement au RPE plutôt que les RDV physiques : 21 accueils, 115 appels et 81 courriels reçus. Les professionnels profitent, de plus en plus, de leur venue aux animations en itinérance pour échanger avec les animatrices. Le RPE planifie des animations tout au long de l'année.

Le RPE organise aussi :

- séances de groupe d'analyse des pratiques : sur les 10 programmées, 15 assistantes maternelles ont participé sur l'année ;
- formations au plus près des professionnels : 21 assistants maternels ont suivi des formations sur 2024.





LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un espace de motricité libre où l'enfant appréhende son corps et l'espace pour bien grandir à son rythme.

Une fréquentation locale

154 familles dont **108** résidentes de La Domitienne (29 dénombrées sur la commune de Nissan) lieu d'implantation.

Sur les **46** familles hors Domitienne, **24** sont venues une seule et unique fois sur toute l'année.

87 nouvelles familles rencontrées.

135 jours d'ouverture soit 405h



Fête des parents et des enfants

Le 19 octobre 2024, le service Enfance & Parentalité a organisé sa première fête des parents et des enfants.

Cette journée ludique et sensorielle, pour les enfants de 0 à 10 ans et leurs familles, s'est rythmée autour de diverses propositions :

- **6** séances d'un spectacle immersif et sensoriel « Rhizome » présenté par la compagnie Moso
- **3** ateliers d'initiation à la réflexologie plantaire suivi d'une dégustation d'un jus fruits et légumes santé, animés par Jusiane Farenq et Véronique Bessede du Centre de Médecines Douces

Une évolution de la fréquentation

Une évolution de la fréquentation des enfants âgés de 3 à 6 ans sur les mercredis et vacances scolaires est constatée par rapport aux années précédentes, il conviendra peut-être d'adapter les modules de motricité et les jeux si cette tranche d'âge devait se confirmer en 2025.

- **1** animation en continue, basée sur la création de couronnes et masques de la forêt avec des matières de récupération
- **6** animations inspirées des séances « voyages autour du livre » proposées en médiathèque par le RPE.

Un libre accès a été offert de 10h à 18h à :

- **1** espace moteur et sensoriel aménagé selon le LAEP La Domitienne
- **1** espace jeux de société animés par les ludothécaires
- des jeux en bois.

Chiffres clefs
au 31 décembre 2024

Le LAEP



1 345 accompagnants
(746 en 2023)



3 fois + de papas



1 344 visites
d'enfants contre 961 en 2023
soit une augmentation de
40%



161 adultes
et
144 enfants ont participé à la
Fête des parents et des enfants



+30h d'ouvertures depuis
septembre avec un créneau
supplémentaire le mardi de
14h30 à 17h30

Lieu et horaires

Le LAEP est situé 20 ter rue du Clos à Nissan-Lez-Ensérune
Il est ouvert les lundis mercredis et vendredis de 9h à 12h.
Le mardi de 14h30 à 17h30.

Chiffres clefs



Les jeunes suivis par la MLI

28 552 € subvention versée par La Domitienne

193 nouveaux jeunes reçus

132 jeunes reçus à Maureilhan et Vendres

514 jeunes accompagnés

58% des jeunes ont bénéficié d'une solution

les jeunes de La Domitienne représentent **11,4%** du public accompagné par la MLI.



Accès à la médiation et aux droits "Maison René Cassin"

3 790 € de subvention de La Domitienne

825 requêtes d'habitants de La Domitienne contre **790** en 2023

11 500 sollicitations

6 550 relèvent du point justice

4 950 relèvent de l'activité France Services

Médiation scolaire par les pairs

Formation de la 2^{ème} génération de médiateurs à l'école de Montady et Nissan-Lez-Ensérune

2 500 € enveloppe financière de La Domitienne dédiée par école



Challenge éducation routière

42 élèves de CM1 de 7 communes ont participé. Le trophée Michel BOZZARELLI récompense la meilleure équipe. Il a été remporté par Maraussan et remis par Michel BOZZARELLI lui-même.

1 300 € de dotation de La Domitienne dédiée par école



Partenariat avec le RLise Aides au BAFA

21 jeunes stagiaires ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de **1 755 €**



L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité s'est réunie le 4 juillet. Le rapport annuel 2023 a été approuvé.

La démarche de progrès « Destination pour tous » : En février 2020, La Domitienne a obtenu la marque « Destination pour tous » niveau argent pour le territoire « Canal du Midi, garrigue et paysages, de Colombiers à Lespignan ». La commission acte la procédure de renouvellement, prévue d'ici fin 2025. Le renouvellement inclura la candidature de la commune de Nissan-Lez-Ensérune. Des évolutions concernent l'aménagement d'un ponton, d'une passerelle à Colombiers, des offres de visites au musée de Nissan-Lez-Ensérune et la création d'itinéraires accessibles par l'Office de Tourisme.

Dans le cadre de la politique Habitat, les travaux d'adaptation ont concerné 16 logements, essentiellement des adaptations de salle de bain (transformation de baignoire en douche) et de monte escaliers.

La commission d'arrondissement d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite - arrondissement de Béziers enregistre pour le territoire de La Domitienne 27 dossiers, en baisse de près de 23 % par rapport à 2023.

Le partenariat avec ACCEO : La Domitienne a mis en place un service auditif public téléphonique en partenariat avec l'entreprise ACCEO pour une durée de trois ans, jusqu'en avril 2025. Ce dispositif répond à un véritable besoin d'accessibilité, mais son utilisation reste encore limitée. Consciente de l'importance de ce service, La Domitienne continue à mener des actions de promotion via une formation des agents communaux. La commission action sociale et solidaire a réaffirmé, lors de la séance du 17 octobre 2024, l'importance de ce service et a donné un avis favorable à la poursuite du contrat pour l'année 2025/2026. Le budget alloué est de 1 920 €.

BIEN-ÊTRE DES ÂÎNÉS

En 2024, La Domitienne, en partenariat avec l'association « Partage », poursuit et pérennise des actions en faveur des seniors.

7 groupes d'Activités Physiques Adaptées (APA) sont animés sur les 5 communes. Les ateliers découverte bien-être : 5 ateliers ont été proposés aux seniors de la commune de Colombiers, leur offrant des séances de musicothérapie, de yoga, du rire, de piloga et de réflexologie plantaire pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement.

L'association Partage a participé au financement de jeux en bois à hauteur de 496 € en faveur de notre ludothèque intercommunale en



Partenariat GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques)

Le nombre d'adhésion est en augmentation. On note une évolution des pratiques de déplacement. Les déplacements médicaux progressent de près de 19 % par rapport à 2023.

55 300 € subvention versée par La Domitienne

39 inscrits

1 754 missions réalisées

37 079 km parcourus

25% de déplacements pour motif médical contre 21 % en 2023

75% de déplacements pour motif Travail/Loisirs contre 79 % en 2023

41% sont en fauteuil roulant

37% sont non-voyants

22 % sont semi-valides

vue d'animer des temps de jeux ludiques et adaptés aux seniors au sein des EHPAD et en ludothèque.

Les Ateliers Mémoire se poursuivent sur les communes de Colombiers et Lespignan. La commune de Cazouls-lès-Béziers a intégré le dispositif avec deux ateliers découverte par mois, d'octobre à décembre 2024.

La participation financière de La Domitienne sur le territoire



4 987 € de cotisations de La Domitienne
1 750 € sur les actions collectives

14 128 € participation de l'association Partage

Pôle Environnement et Développement durable



Les services du pôle Environnement et Développement Durable comprennent la gestion des déchets ménagers et assimilés, la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, le balayage mécanique, l'eau potable et l'assainissement, la Gemapi et l'animation des zones Natura 2000. Fin 2024, ce pôle regroupe 63 agents.



LE CYCLE DE L'EAU

On distingue deux cycles de l'eau : le Grand cycle, celui qui existe sur Terre depuis des milliards d'années, et le Petit cycle, qui correspond à l'utilisation de l'eau par l'Homme : captage, traitement, distribution, consommation, assainissement...

GRAND CYCLE DE L'EAU



La Domitienne intervient depuis le 1^{er} janvier 2018 sur le grand cycle de l'eau au titre de la compétente GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui comporte 4 missions :

- aménagement des bassins versants
- entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- Défense contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des zones humides

Deux bassins versants sur le territoire : Orb et Aude

Le territoire de La Domitienne est concerné par 2 bassins :

• le bassin versant de l'Orb et du Libron.

La Communauté de communes adhère au syndicat mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) à qui elle a délégué une partie de la compétence GEMAPI. La saison 2023-2024 aura permis l'entretien de l'Orb rive droite sur le territoire de la commune de Maraussan. La rive gauche a été prise en charge par la communauté

d'agglomération Béziers Méditerranée (commune de Lignan sur Orb). La saison 2024-2025 permettra d'engager une opération d'envergure sur l'Orb sur la totalité du linéaire de Cazouls-lès-Béziers (la rive gauche sera traitée et prise en charge par les avant Monts), de traiter l'ensemble du Rhonel sur Cazouls-lès-Béziers et le Merdenson sur Maraussan. Des opérations ponctuelles sur le Lirou à Maureilhan pourront également être réalisées.



• **Le delta de l'Aude :** La Domitienne adhère au Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) à qui elle a transféré la compétence GEMAPI. Sur le territoire de La Domitienne, le SMDA finance notamment le diagnostic pour la mise à jour du plan de gestion hydraulique de l'étang de Vendres (2024 – 2025).

Le financement de la GEMAPI

Les syndicats sont financés par les cotisations de leurs membres. Cela englobe les coûts de fonctionnement du syndicat, l'entretien des installations existantes et les études à mener. Pour le SMVOL, chaque communauté porte financièrement les programmes

de travaux réalisés sur leur territoire respectif. En revanche, pour le SMDA, la solidarité financière de toutes les communautés membres est appelée pour les investissements. A l'instar de l'immense majorité des collectivités en France, le conseil

communautaire a décidé de créer une taxe GEMAPI. Celle-ci est collectée depuis 2018. En 2024, La Domitienne a consacré près de 305 000 € en faveur de la prévention contre le risque inondation.

PETIT CYCLE DE L'EAU

Les communes de Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady, Nissan-Lez-Ensérune et Vendres ont transféré leurs compétences eau potable et assainissement collectif à La Domitienne au 1^{er} janvier 2018.

Les faits importants en 2024 :

• Approbation des schémas directeurs (eau potable et assainissement collectif) en octobre 2024 avec une proposition de plan pluriannuel d'investissements :

16 253 500 € pour le budget annexe de l'eau potable pour la période de 2024 à 2035

8 213 489 € pour le budget annexe de l'assainissement pour la période de 2024 à 2035.

Ces montants ne sont pas des programmations mais des projections.

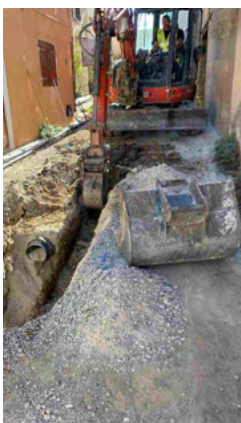
• Incorporation dans le patrimoine de La Domitienne de la station d'épuration de Nissan-Lez-

Travaux



- **Colombiers**, avenue de Béziers : renouvellement du réseau d'assainissement collectif (réalisé au 1^{er} trimestre) pour un montant total de 262 530 € HT.

- **Nissan-Lez-Ensérune**, chemin du Viala : sécurisation du réseau de distribution d'eau potable et renouvellement du réseau d'assainissement collectif (réalisé 1^{er} trimestre) pour un montant total de 146 600 € HT.



- **Vendres**, rue de l'Enclos : renouvellement du réseau d'assainissement collectif et reprise des branchements d'eau potable (réalisé 3^{ème} trimestre) pour un montant total de 62 000 € HT.

Sept opérations de travaux ont été réalisées en 2024.

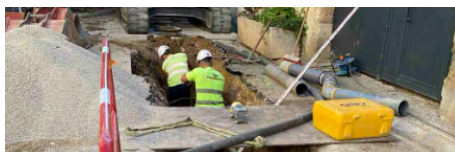
- **Lespignan**, route de Colombiers, 2^{ème} phase : renouvellement du réseau d'assainissement collectif et branchements d'eau potable (réalisé 1^{er} trimestre) pour un montant de l'ordre de 61 000 €.

- **Maraussan**, rue de la Cardonilhe et rue des Anciens Combattants : sécurisation du réseau de distribution d'eau potable (réalisé 3^{ème} trimestre) pour un montant de 68 000 € HT.



- **Maureilhan**, rue Pierre-Paul Riquet : renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement collectif (réalisé 3^{ème} trimestre) pour un montant approximatif de 98 300 € HT.

- **Montady**, centre ancien T1 : renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et du réseau d'assainissement collectif (réalisé 3^{ème} trimestre) pour un montant de 167 200 € HT.



Chiffres clefs



1 745 706 m³

d'eau potable facturés



1 485 234 m³

d'eaux usées facturés

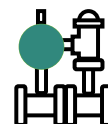


330 900 € HT d'études et de travaux en eau et
690 400 € HT d'études et de travaux en assainissement



212,25 km

de réseau d'eau potable



183,24 km

de réseau d'assainissement

100 %

des rejets de STEP (station d'épuration) sont conformes

100 %

de conformité micro-biologique et physico-chimique de l'eau du robinet

Perspective 2025

Le cadrage de la fin des conventions de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif arriveront à échéance en 2026 et le 31 décembre 2027 (pour Vendres) et le choix du futur mode de gestion.

Chiffres clefs



19 316 tonnes

de déchets produits
(hors 6 campings de Vendres)



2 226 composteurs

déployés sur le territoire
au 31/12/2024



316 tonnes

de déchets de balayage



5 427 m³

dépôts sauvages illégaux
ramassés aux pieds des PAV
collectifs



649 kg/an/hab

de déchets produits



118 animations

réalisées
dans les écoles



LES DÉCHETS ET LA PROPRETÉ

Plus d'informations ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public

Pour obtenir toutes les informations sur les déchets, vous pouvez consulter le « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Il vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet.

- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service.

Ce faisant, cela favorise la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Nouveau centre de tri OEKOTRI



Le Centre de Tri OEKOTRI, situé à Saint Thibéry et inauguré en novembre 2023, a été créé par les 7 intercommunalités compétentes dans le traitement et la valorisation des déchets dans l'Ouest et le Centre Hérault. Equipé de 12 séparateurs optiques, ce centre permet le tri et la valorisation des déchets d'emballages et des papiers/journaux/magazines. L'exploitation du centre de tri a été confiée à la société URBASER Environnement dans le cadre d'un marché global de performance.

En 2024, le centre de tri a accueilli **28 977** tonnes d'emballages et de papiers/journaux/magazines, dont **1 431** tonnes provenant de La Domitienne. En sortie, ce sont près de **20 743** tonnes de ces déchets qui ont été valorisés.

Le service Animation-Prévention des déchets de La Domitienne a organisé **16** visites du Centre OEKOTRI, et sensibilisé au tri des déchets **448** enfants.

Bilan de la production des déchets (en tonnes) sur le territoire de La Domitienne



Une augmentation de 1,86 % de la production globale des déchets du territoire est constatée en 2024, par rapport à 2023 (soit 352 tonnes). Le ratio de la production d'ordures ménagères et de collecte sélective par habitant et par an reste stable, mais la quantité de déchets collectée en déchèterie augmente significativement (+2,58 %, soit + de 7 kg/hab/an).

Avec plus de 649 kg/hab/an, nous sommes très loin de l'objectif de 560 kg/hab/an qui était fixé pour 2020 dans le programme local de prévention des déchets communautaire, et des 529 kg/hab/an fixés pour 2030 par le schéma régional, en conformité avec la loi AGEF.

La caractérisation de nos ordures ménagères

Une campagne de caractérisation des nos ordures ménagères a été réalisée en décembre 2024, et a permis d'analyser la nature et la quantité de tous les déchets y figurant, y compris ceux qui ne devraient pas s'y trouver.

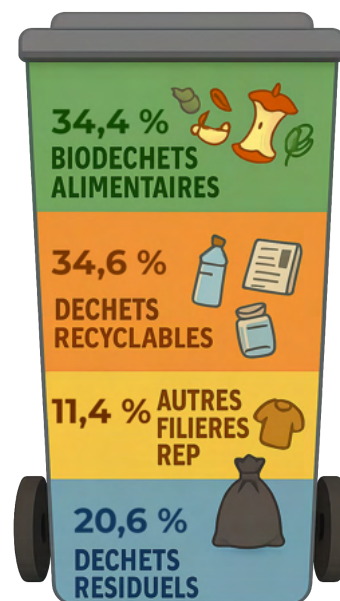
Les résultats montrent que notre poubelle d'ordures ménagères, d'environ 264 kg/hab/an, contient, en moyenne :

+ de 34 % de biodéchets alimentaires : qui peuvent être évités en luttant contre le gaspillage alimentaire (environ 15 % du total, soit 40.3 kg/hab/an), et en les triant à la source et les valorisant par du compostage (individuel ou partagé).

+ de 34 % de déchets recyclables (emballages, papiers/journaux/magazines, verre) : qui peuvent être évités par le geste de tri et la mise à disposition d'équipements de collecte sélective.

+ de 11% de déchets qui font l'objet de filières de traitement spécifique, et qui sont généralement collectés en déchèterie (textiles, appareils électriques, etc).

Ainsi, seulement 20 % de nos déchets dits résiduels devraient être présents dans notre poubelle d'ordures ménagères. En modifiant nos habitudes pour limiter notre production de déchets, et en augmentant nos gestes de tri, la quantité de nos ordures ménagères pourrait être divisée par 5 !



Evolutions à venir du service

En 2023 et 2024, La Domitienne a lancé une étude pour répondre à l'obligation réglementaire du 31/12/2023 de tri à la source des biodéchets. En effet, les déchets alimentaires de table et de cuisine, s'ils sont triés, peuvent être valorisés au lieu d'être enfouis avec les ordures ménagères. Après une analyse multicritère, la solution retenue pour notre territoire est celle du compostage, avec un renforcement de la communication sur la proposition de composteur individuel au tarif préférentiel de 10€, et la mise en place à venir en 2025 de composteurs partagés pour les centres villes.

Le second volet de l'étude concernait l'optimisation du service. Les leviers d'amélioration proposés sont de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères pour les secteurs en porte à porte (1 seul passage hebdomadaire au lieu de 2 actuellement) et de collecter le papier uniquement en point d'apport volontaire au regard de la très forte baisse de la quantité collectée. Ces 2 orientations ont été validées, et la nécessaire refonte des circuits de collecte préalable à leur mise en œuvre sera étudiée en 2025.

Chiffres clefs



3

sites Natura 2000
animés par La
Domitienne



1 470

hectares de terrains
du Conservatoire du
littoral gérés par La
Domitienne



35

nids de Gravelot à
collier interrompu sur
les plages de la Basse
plaine de l'Aude

+ de 350

mâles chanteurs
de passereaux
paludicoles observés
lors des suivis



GESTION DES SITES NATURA 2000 ET DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Depuis le 1^{er} janvier 2018, La Domitienne est en charge de la gestion de 3 sites Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral : la Basse plaine de l'Aude, les Collines d'Ensérune et la Mare du plateau de Vendres.

Les trois agents du service veillent à la préservation de la biodiversité au sein de ces espaces naturels en conciliation avec les enjeux socio-économiques. La Domitienne assure la coordination et la mise en œuvre d'actions visant la conservation des habitats naturels et des espèces : aménagements de gestion de la fréquentation comme les ganivelles en bord de plage, suivis écologiques, accompagnement de porteurs de projet pour limiter les impacts sur la biodiversité...

Les suivis écologiques : outils incontournables dans la préservation des espaces naturels

Pour la gestion et la préservation des espaces naturels, les études et suivis écologiques sont des outils fondamentaux pour connaître l'état et l'évolution des milieux naturels et des espèces et évaluer les impacts d'une mesure de gestion ou d'un événement. Des inventaires ponctuels et suivis réguliers sont assurés tous les ans, soit par les agents du service Espaces naturels, soit par des prestataires externes.

Ainsi, la qualité de l'eau, à travers les paramètres physico-chimiques (pH, T°, taux d'oxygène, etc.) est relevée mensuellement dans les différents étangs. Un suivi de l'état des habitats naturels permet d'évaluer les effets du pâturage des taureaux, brebis ou chevaux sur les différents milieux et étudier les éventuelles adaptations nécessaires le cas échéant.

Au-delà des milieux naturels, certaines espèces sont également étudiées. Depuis plusieurs années les agents suivent des passereaux paludicoles nicheurs (petits oiseaux qui se reproduisent dans les roselières), comme la Lusciniole à moustaches, la Rousserolle effarvatte ou encore la Panure à moustaches. Au printemps, à la période de reproduction, quatre tracés différents sont parcourus en barque au lever du jour dans l'étang de Vendres. Cela permet de comptabiliser et localiser les mâles chanteurs de différentes espèces. Combinés à une cartographie fine de la roselière et de son état de santé écologique menée dans le cadre du projet « Roselières littorales

méditerranéennes » pour lequel l'étang de Vendres est site pilote, ces suivis permettent d'avoir une vision de l'attractivité du site pour les espèces.

De la même façon, un suivi hebdomadaire de mai à juillet est assuré pour les colonies de Mouettes rieuses et Sternes pierregarins nichant sur les affûts de chasse dans l'étang, dans le cadre d'un programme de suivi inter-régional sur l'ensemble des lagunes et coordonnée par le CEN (Conservatoire d'espaces Naturels) Occitanie : le projet « Lari-Med ».

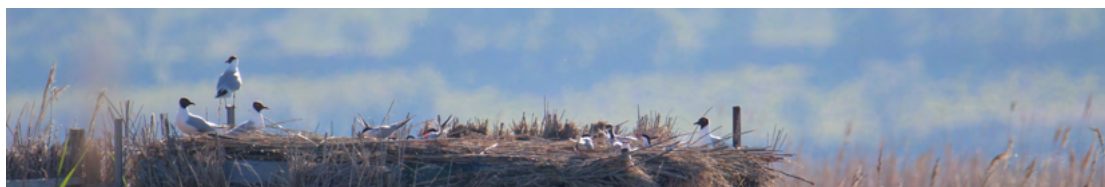
De façon plus ponctuelle, en 2024 la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Occitanie a été mandatée pour réaliser un inventaire des oiseaux des dunes et arrières dunes, milieux particulièrement fragiles et pourtant très fréquentés notamment en période estivale. En 2025, en plus des suivis annuels, l'accent sera mis sur les chauves-souris, ces mammifères souvent méconnus voire craints et pourtant inoffensifs, fragiles et très utiles !



L'étang de Vendres et la gestion de l'eau



des niveaux d'eau, la manipulation des ouvrages (martelières) pour permettre ou pas les entrées et sorties d'eau dans l'étang. Des actions plus ponctuelles ont également été réalisées avec un appui financier du Fonds vert pour la réalisation de travaux de restauration hydraulique visant une amélioration de la circulation de l'eau et du fonctionnement de la zone humide.



Perspectives 2025

- Poursuite de l'étude sur le fonctionnement hydrologique et des réflexions sur la gestion de l'eau
- Inventaires et études des chiroptères sur les sites Natura 2000 Collines d'Ensérunes et Basse plaine de l'Aude
- Mise en œuvre d'actions de gestions des espèces exotiques envahissantes sur les différents espaces naturels
- Concertation sur la gestion pastorale des milieux ouverts
- Poursuite de la sensibilisation du grand public et des scolaires via le « Passeport vert »

Au regard du constat partagé de l'état écologique dégradé de l'étang de Vendres, La Domitienne a lancé une étude d'amélioration des connaissances en septembre 2023 afin d'évaluer son fonctionnement actuel, d'identifier et hiérarchiser les sources d'apports de nutriments et d'envisager les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'état de cet écosystème fragile et exceptionnel. Elle est conduite en concertation avec les acteurs du territoire et fait l'objet d'un appui financier de l'Agence de l'eau, du SMDA et du Fonds vert. Les relevés terrains se sont poursuivis en 2024, et les résultats feront l'objet d'une restitution fin 2025-début 2026.

En parallèle de cette étude en cours, les actions courantes de gestion de l'eau se sont poursuivies en 2024. Cela passe par la gestion « quotidienne », avec des suivis

Chiffres clefs



140

élèves de cycles 2 et 3 ont participé aux animations « biodiversité » du Passeport vert



238 h

de surveillance par les gardes du littoral sur les terrains du Conservatoire du littoral en période printanière (91 heures) et estivale (147 heures)



3 800

mètres linéaires de canaux entretenus et restaurés pour améliorer le fonctionnement hydraulique de l'étang de Vendres



450

personnes sensibilisées à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité locales (grand public et lycéens)

Chiffres clefs



85

animaux
entrés en fourrière



55

animaux
ont été identifiés



58

ont retrouvé leurs
propriétaires

18

ont été placés auprès
de refuges agréés par la
Direction Départementale
de la Protection des
Populations



Pour récupérer un animal
8h30 / 11h30
et 15h / 17h



LA FOURRIÈRE ANIMALE INTERCOMMUNALE

Depuis 2013, la Communauté de communes La Domitienne a délégué à un privé la « garde en fourrière » des animaux trouvés errants sur le territoire des huit communes de l'intercommunalité.

LE RÔLE DU DÉLÉGATAIRE

Il consiste à prendre en charge les animaux qui lui sont amenés « en fourrière » par les polices municipales ou autres corps constitués (gendarmerie, pompiers).

Le délégataire n'a pas le droit d'accueillir à la « fourrière » des animaux qui lui seraient amenés par des particuliers.

Si les animaux sont identifiés (puce électronique ou tatouage), les propriétaires

sont avisés afin de venir récupérer leur animal, moyennant le paiement d'une taxe forfaitaire de 56€, décidée par La Domitienne, mais encaissée par le délégataire.

Si, au bout de 8 jours ouvrés, l'animal n'a pas été récupéré, le délégataire fera toutes les démarches possibles pour lui trouver un nouvel adoptant à travers différentes associations de protection animale.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE NUITÉS

Le nombre de nuitée ne cesse d'augmenter au fil des ans pour les chiens non repris par les propriétaires. Cela est dû au fait que les refuges sont saturés et peuvent de moins en moins récupérer les animaux de la fourrière. Cette situation va s'amplifier à l'avenir car aucune création de refuge n'est prévue actuellement dans notre secteur.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION : + 20 095 €

CHARGES D'EXPLOITATION : - 21 244 €

RÉSULTAT D'EXERCICE : - 1 149,00 €

CONTACT

**Fourrière intercommunale, route de Maureilhan
34 370 MARAUSSAN**

04 67 26 36 48 ou 06 15 22 56 10

espaces-cani-cat@orange.fr

www.ladomitienne.com/services/la-fourriere-animale-intercommunale/





Hôtel de communauté

1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN

courrier@ladomitienne.com

04 67 90 40 90

Relais Petite Enfance

1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN

rpe@ladomitienne.com

04 67 90 40 92

Déchèteries de Cazouls-lès-Béziers et Nissan-Lez-Ensérune

Lieu-dit La Plaine - 34370 CAZOULS-LÈS-BÉZIER

Lieu-dit Les Lièvres - 34440 NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE

04 67 90 40 90

Maison de l'Économie

ZA Via Europa, 1 rue de Barcelone - 34350 VENDRES

maisondeleconomie@ladomitienne.com

04 67 09 75 29

Capitainerie du Port du Chichoulet

34350 VENDRES

capitainerie@ladomitienne.com

04 67 32 26 05

Office de Tourisme La Domitienne

tourisme@ladomitienne.com

04 67 32 88 77

La Maison du Malpas Route de l'Oppidum - 34440 COLOMBIERS

La Cave du Château Impasse du Canal - 34440 COLOMBIERS

Le Bureau d'Informations Touristique Vendres Chemin des Montilles - 34350 VENDRES

Permanences Façades et Devantures des locaux d'activités

1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN

04 67 49 97 32

Programme d'Intérêt Général Départemental Hérault'réno

1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN

Place Jean Povéda - 34710 LESPIGNAN

Sur rendez-vous 04 67 10 73 36

ADIL de l'Hérault

1 avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN

Sans rendez-vous

www.adil34.org/

L'ANNUAIRE



www.ladomitienne.com